

Bilan/évaluation du SCoT de l'Aire Gapençaise DEPLACEMENTS, PAYSAGES, ENVIRONNEMENT

Syndicat mixte du
SCoT
de l'Aire Gapençaise

Atelier 3
10 octobre 2019

L'AGENCE
D'URBANISME DE LA REGION GRENOBLAISE


aup
Agence d'Urbanisme de l'Aire Gapençaise

Temps introductifs

1. Principaux enseignements de l'atelier 2

2. Séquences d'apports d'éléments éclairant le bilan (évolutions et analyses au regard des objectifs SCoT) :

- Restitution de l'enquête mobilité
- Déplacements et projets d'infrastructures de transport
- Valorisation de la trame verte et bleue
- Ressources naturelles
- Paysages

3. Synthèse des tendances

Echanges

- ✓ Résultats thématiques des enquêtes
- ✓ Ce qui est observé
- ✓ Retours d'expériences

« Une évaluation politique au-delà du bilan plus technique de l'application du SCoT »



Calendrier – un bilan qui se construit au fur et à mesure des séminaires

Atelier 1

10 Juillet

Les grands équilibres des territoires

- Enseignements de l'enquête
- Démographie, emploi, développement résidentiel
- Consommation d'espace et densification

Rapporteurs :
Élisabeth CLAUZIER et
Maryvonne GRENIER

Atelier 2

3 Octobre

Les leviers de développement

- Enseignements de l'enquête
- Économie
- Commerce
- Tourisme
- Agriculture

Rapporteurs :
René MOREAU et Bruno
SARRAZIN

Atelier 3

10 Octobre

Vivre dans l'Aire Gapençaise

- Enseignements de l'enquête
- Restitution EDVM et Bilan transport / déplacements et projets
- Environnement
- Ressources naturelles
- Paysage

Rapporteurs :
Alain DE SANTINI et Marc
BEYNET

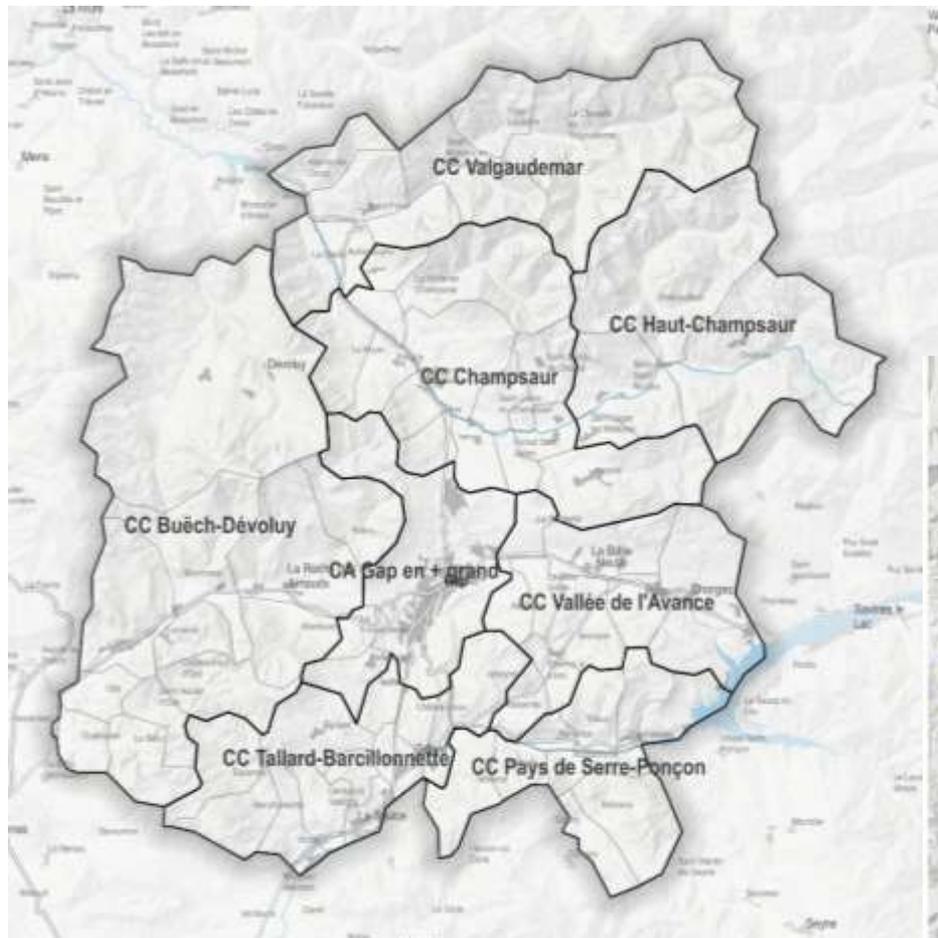
Séminaire de synthèse

24 Octobre

Synthèse globale

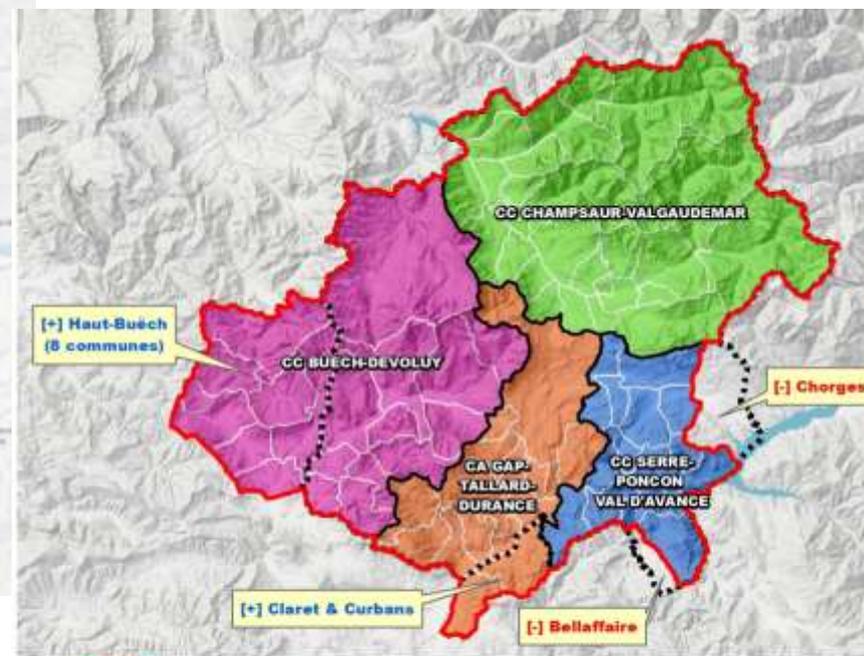
Proposition de délibération

Périmètre 2013 utilisé pour le **bilan du SCoT** de l'Aire Gapençaise



Des résultats donnés à l'échelle de l'Aire Gapençaise, de ses secteurs ou de ses pôles

Evolution du périmètre, et périmètre utilisé pour le **portrait de territoire** du SCoT en 2019



Périmètre en vigueur

Périmètre du SCoT approuvé

Intercommunalités en vigueur :



Une stratégie basée sur deux lignes forces

LA MISE EN VALEUR DES RESSOURCES ET DES ESPACES NATURELS ET AGRICOLES

- 1 Valoriser la biodiversité par la mise en place de la trame verte et bleue (TVB) à l'échelle du SCoT
- 2 Pérenniser les espaces et les activités agricoles
- 3 Promouvoir les sites et espaces à valeur paysagère
- 4 Gérer la ressource en eau comme un capital commun

ORGANISER LE TERRITOIRE POUR LOCALISER LE DEVELOPPEMENT FUTUR

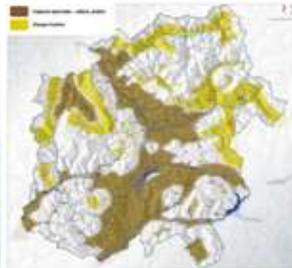
- 1 Assurer des conditions favorables aux moteurs du développement économique de l'Aire Gapençaise
- 2 Renforcer les fonctionnements de proximité à l'échelle des bassins de vie
- 3 Maîtriser l'urbanisation par une gestion économe de l'espace
- 4 Se préparer au défi énergétique



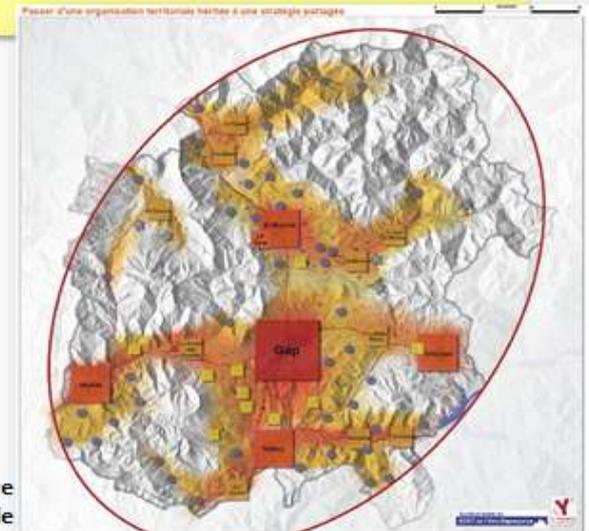
Corridors écologiques



Ensembles paysagers



Espaces agricoles



Armature
urbaine et rurale

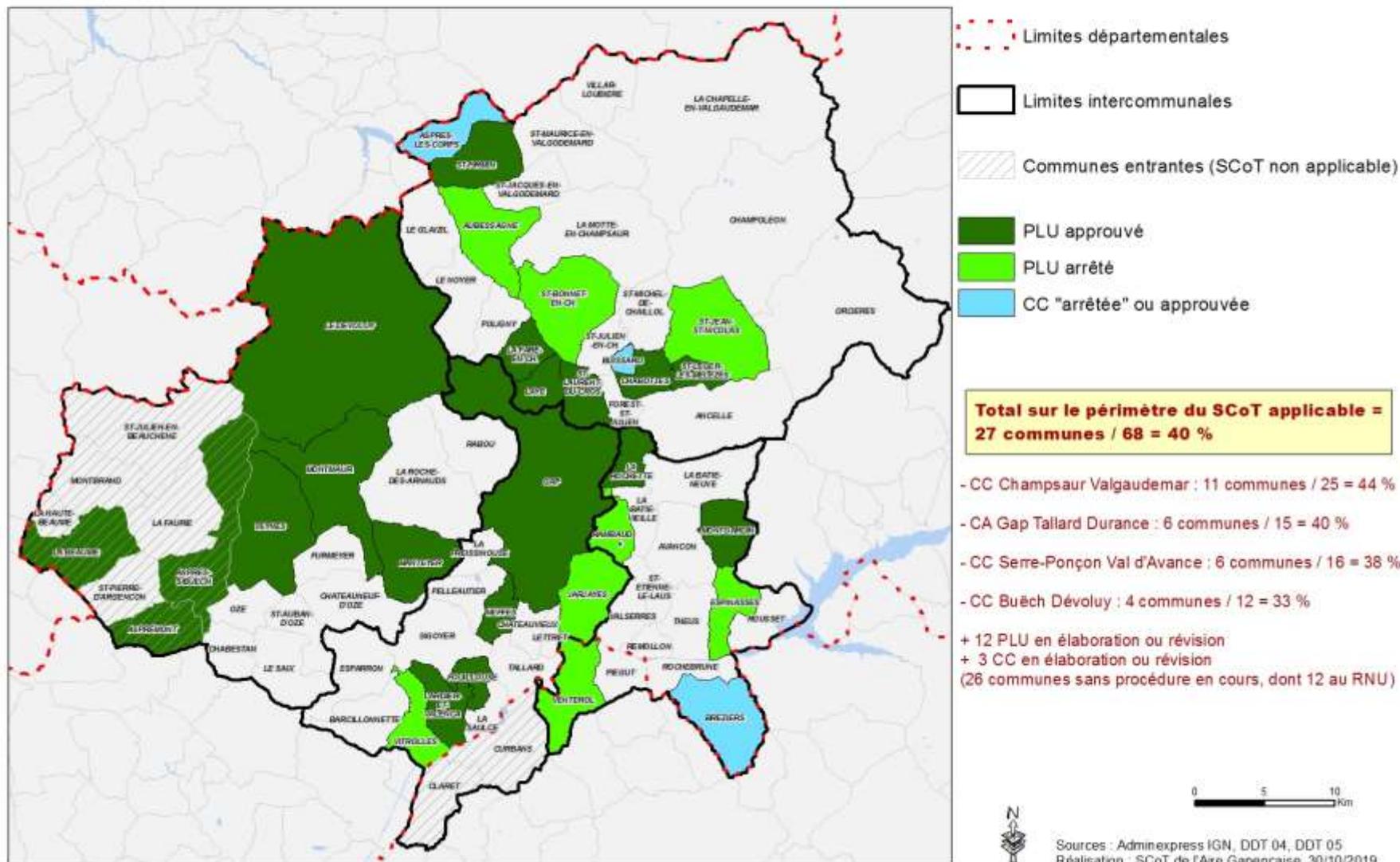
Issu du PADD

Bilan/évaluation du SCoT de l'Aire Gapençaise • Les leviers du développement

PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS DES ATELIERS 1 ET 2

Communes ayant approuvé un document d'urbanisme depuis l'approbation du SCoT

Communes ayant arrêté ou approuvé un document d'urbanisme depuis l'approbation du SCoT (situation en novembre 2019)





EVALUATION 2014-2019 : PREAMBULE

L'évaluation des effets du SCoT, 6 ans après son approbation en décembre 2013, se heurte à des limites :

- Tous les documents d'urbanisme n'ont pas encore été mis en compatibilité,
- Les effets des révisions des PLU demandent du temps avant de pouvoir être visibles ou mesurables,
- Nombre de bases de données utiles au bilan "s'arrêtent" entre 2015 et 2017, ne couvrant qu'une partie de la période de mise en œuvre du SCoT.



Le travail réalisé ne peut donc pas toujours déterminer si les objectifs définis par le SCoT ont été atteints ou pas, ou si le SCoT a eu une influence sur les phénomènes observés.

Certains indicateurs vont donc plutôt permettre d'observer les évolutions constatées depuis le diagnostic du SCoT, ou de mesurer les écarts avec les hypothèses formulées au moment de son approbation.

- **Emploi et démographie**

Une croissance de l'emploi ralentie par rapport à la période 1999-2010, avec des différences marquées selon les strates de l'armature SCoT. Evolution également de la structure de l'emploi sur le territoire.

Croissance démographique moins forte depuis la crise, qui se situe dans la moyenne régionale et départementale. Croissance tirée par l'excédent migratoire.

- **Développement résidentiel**

Ralentissement de la dynamique de construction sur la période 2011-2016 par rapport à la période 2006-2010, présence d'un phénomène de vacance, en augmentation sur le territoire (au moins jusqu'en 2015).

Diminution du taux de résidence secondaire (sauf communes touristiques), notamment dans les bourgs relais (réinvestissement de résidences secondaires qui deviennent des résidences principales).

- **Consommation d'espace**

Forte diminution des gisements fonciers dans les documents d'urbanisme : le SCoT a accompagné les obligations réglementaires de modération de la consommation d'espace. La consommation foncière demeure importante au regard des dynamiques démographiques et résidentielles (enjeu autour de la densité des opérations).

- **Aménagement des espaces économiques et implantations commerciales**

Une enveloppe de foncier économique confortable : 26ha consommés depuis 2014 sur les 166ha autorisés par le SCoT (enveloppe et projets engagés);

Un équipement commercial de l'agglomération permettant de répondre aux besoins d'un large bassin de population : assure un taux d'évasion très faible des habitants, mais risque aussi de vider d'autres espaces du territoire;

Les ZACOM proposées dans le SCoT sont actuellement peu suivies d'effets (3 ZACOM ont accueilli 18 entreprises nouvellement implantées sur 19, sur les 15 ZACOM du territoire);

- **Tourisme**

Un besoin important de données fiables et actualisées. Un mouvement semble se dessiner sur le territoire de diversification de la nature des hébergements touristiques, des équipements et activités, dans le sens d'un tourisme 4 saisons.

- **Agriculture**

78% des espaces consommés à des fins d'habitat entre 2010 et 2016 ont concerné des terres agricoles ;

Le classement des espaces agricoles identitaires en Agricole Strict (part en augmentation depuis 2014 par rapport au classement en Agricole Constructible) pose question à la profession agricole au regard des problématiques d'installation/transmission.

Bilan/évaluation du SCoT de l'Aire Gapençaise • Déplacements et environnement

RESTITUTION DE L'ENQUÊTE MOBILITÉ ET DÉPLACEMENTS ET PROJETS D'INFRASTRUCTURES DE TRANSPORTS

Qu'est-ce que l'EDVM ?

Enquête Déplacements Ville Moyenne

C'est une photographie des déplacements réalisés par les habitants d'un territoire, un jour moyen de semaine, par tous les modes de transport.

Enquête téléphonique réalisée de janvier à avril 2018

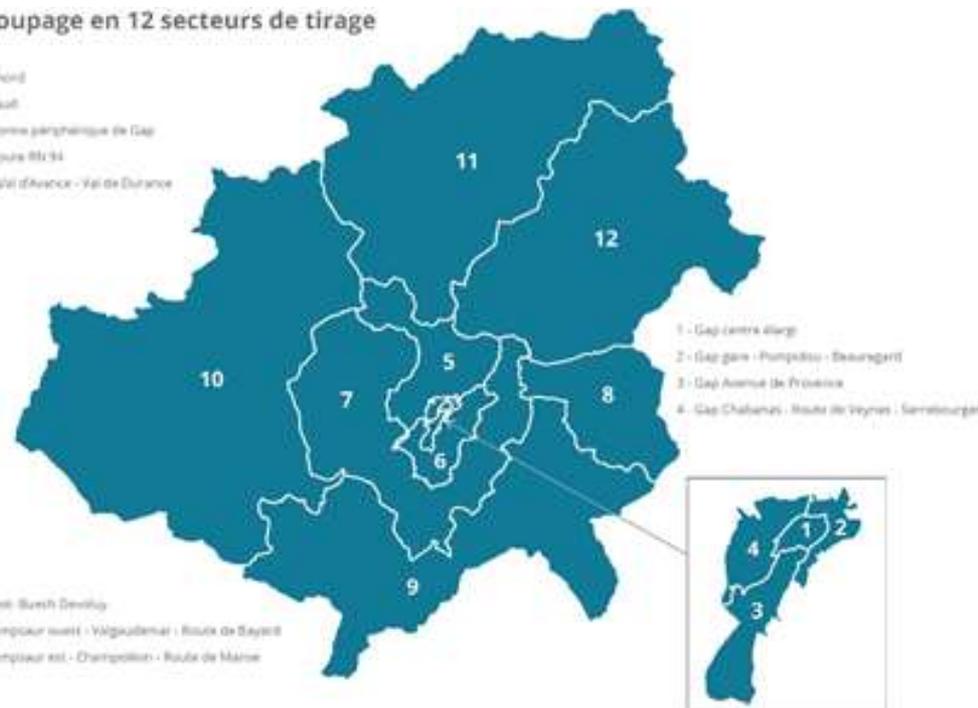
- 1 626 ménages enquêtés
- 1 940 personnes enquêtées
- 8 232 déplacements recensés

Le territoire

- 79 communes
- 3 communautés de communes
- 1 communauté d'agglomération
- 2 100 km²
- 36 400 ménages
- 77 700 personnes (dont 73 500 de plus de 5 ans)
- 32 000 emplois

Découpage en 12 secteurs de tirage

- 1 - Gap Nord
- 5 - Gap Sud
- 7 - Couronne périphérique de Gap
- 8 - Est, route N434
- 9 - Sud, Val d'Aurence - Val de Duranc



Définition : Un déplacement = un motif.

Un déplacement correspond au mouvement d'une personne, effectué pour un certain motif sur la voie publique, à l'aide d'un ou plusieurs modes de transport.

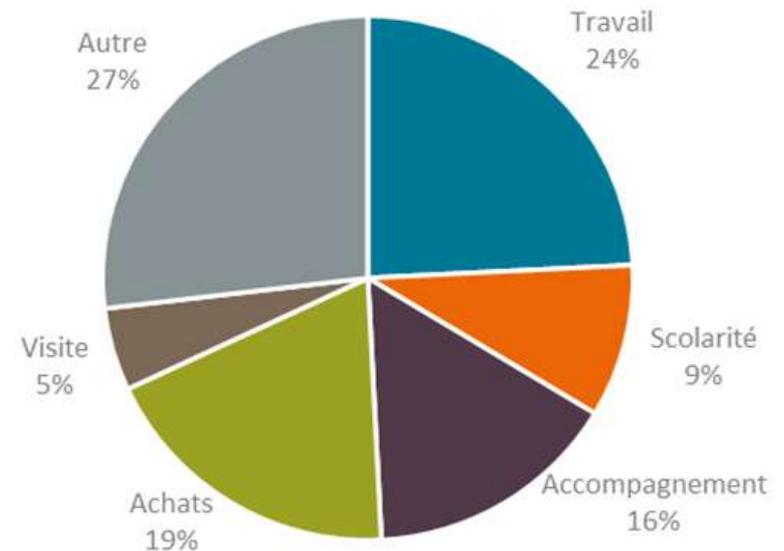
- 4,4 déplacements par personne et par jour
 - ü 9% de personnes non mobiles
 - ü 12% de personnes "hypermobiles" (plus de 7 déplacements par jour)
- 329 000 déplacements quotidiens réalisés chaque jour par les habitants du gapençais
- 55 000 voitures à disposition des habitants, soit 0,90 voiture par personne de plus de 18 ans
- 55% des ménages équipés d'au moins un vélo, mais l'usage reste marginal au quotidien
- 54 minutes consacrées quotidiennement à se déplacer
- 21 km parcourus par jour et par personne

Source : EDVM SCoT Gap, 2018

Pourquoi les habitants du gapençais se déplacent-ils ?

- Mobilité en lien avec le travail : un quart des déplacements
- Sortie ou retour au domicile : 71% des déplacements
- Déplacements enchainés sans retour au domicile : 29% des déplacements

Motifs de déplacements à la destination
Hors retours au domicile

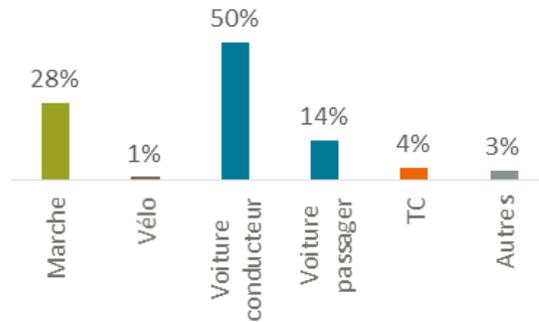


Source : EDVM SCoT Gap, 2018

Comment les habitants du gapençais se déplacent-ils ?

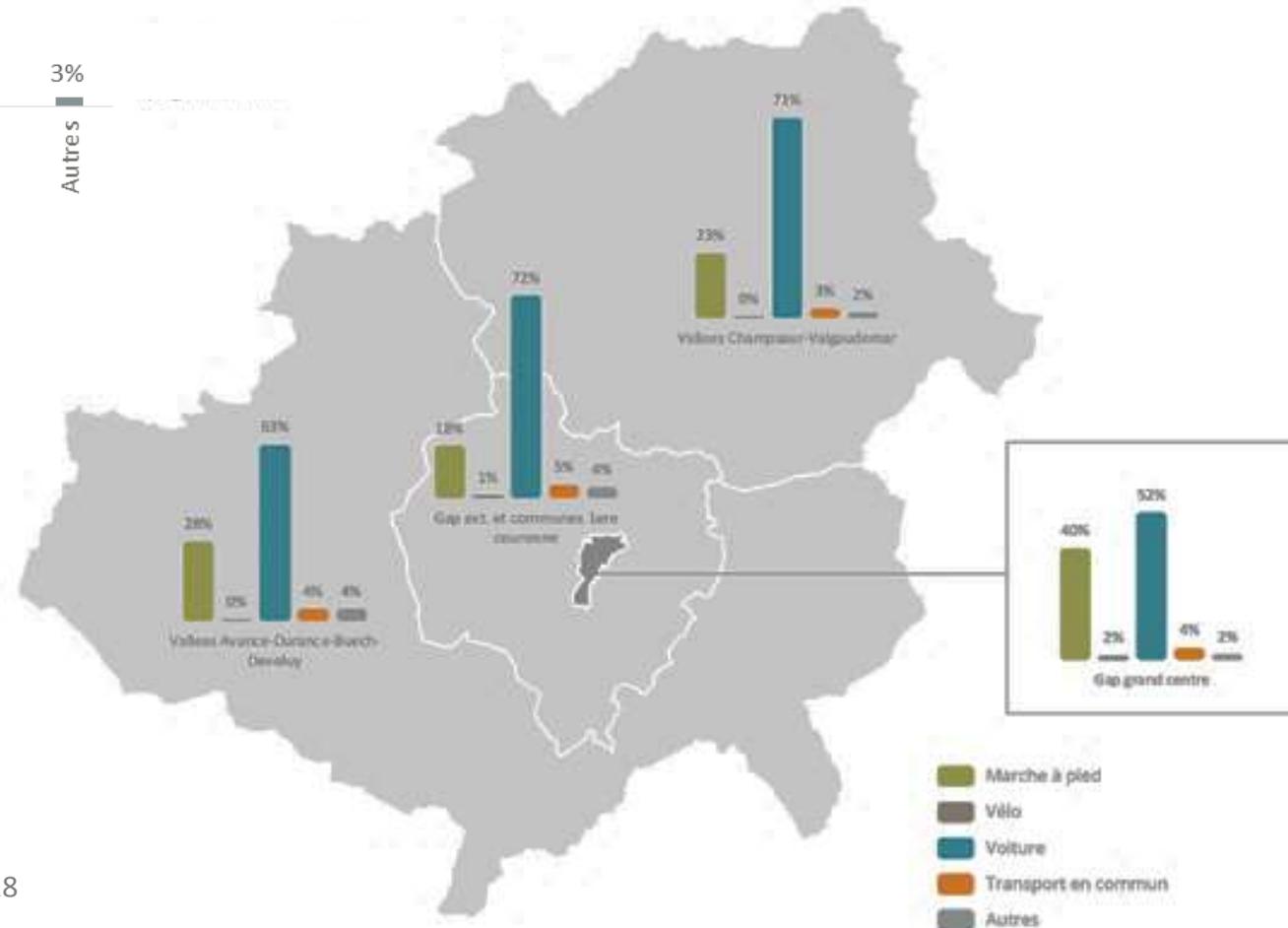
Parts modales des déplacements

Total périmètre d'étude



Parts modales des déplacements selon le lieu de résidence

Découpage en 4 zones

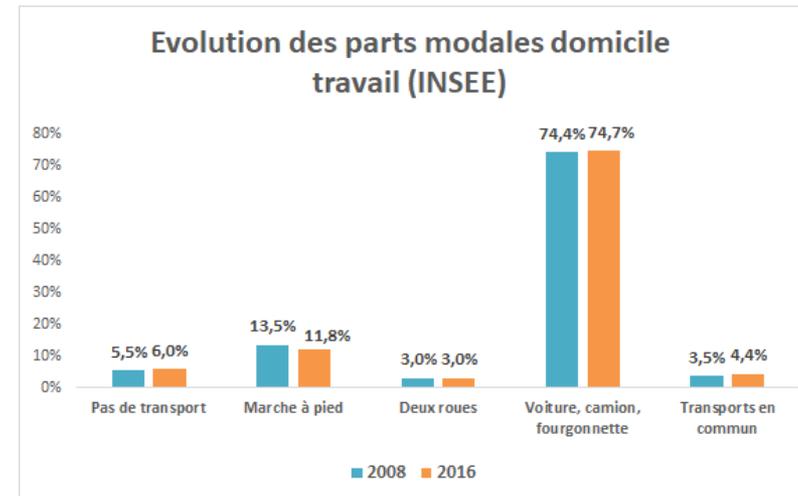


Source : EDVM SCoT Gap, 2018

Comment a évolué la part des différents modes de transports dans les déplacements des actifs ?

Très peu d'évolution des parts modales domicile-travail pour les actifs du territoire :

- L'utilisation des transports en commun a augmenté d'1 point
- L'utilisation de la marche à pied a diminué d'1,7 point
- Légère hausse de la voiture et des personnes ne se déplaçant pas

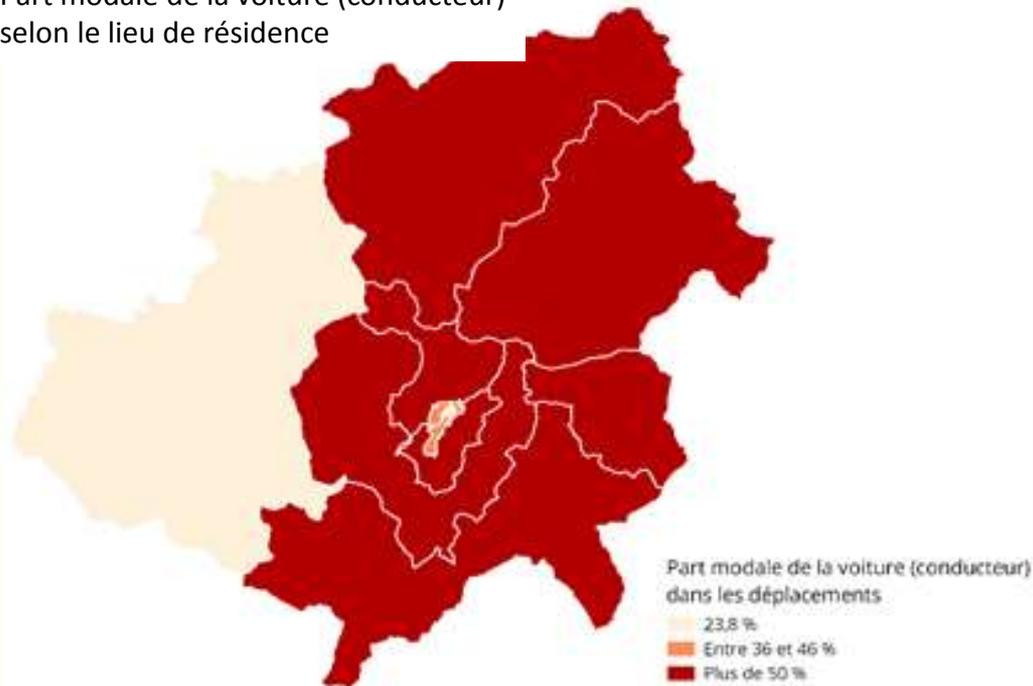


Données : INSEE MOBPRO

Quel usage de la voiture par les habitants du territoire ?

- La voiture est le principal mode de déplacement utilisé par les résidents du territoire d'enquête.
- Les habitants ont quasiment tous accès à la voiture dès lors qu'ils ont plus de 18 ans : la possession du permis de conduire se généralise et la motorisation est très développée. La voiture est utilisée en toute circonstance, cela jusqu'à un âge avancé.
- L'habitude de se déplacer en voiture est prise très tôt, près de la moitié des déplacements des jeunes de moins de 18 ans sont faits en voiture, en tant que passager.

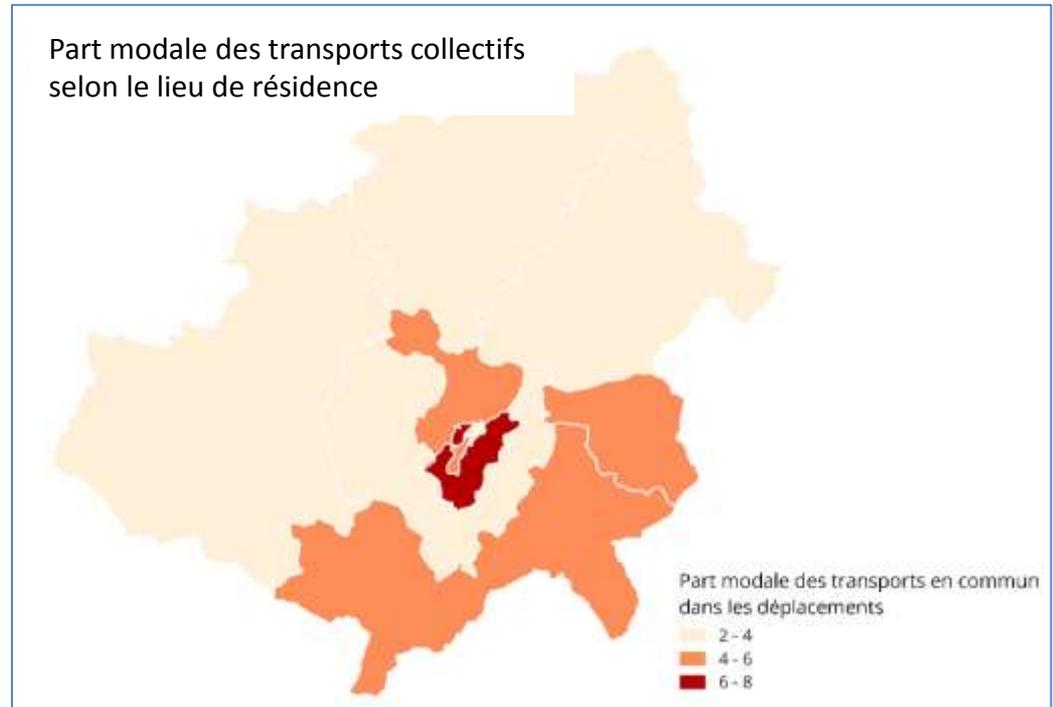
Part modale de la voiture (conducteur)
selon le lieu de résidence



- La voiture est fortement utilisée pour aller au travail (74 % de part modale), pour se rendre à une grande surface commerciale (90 % de part modale) et pour accompagner une autre personne (83 % de part modale)

Quel usage des transports collectifs par les habitants ?

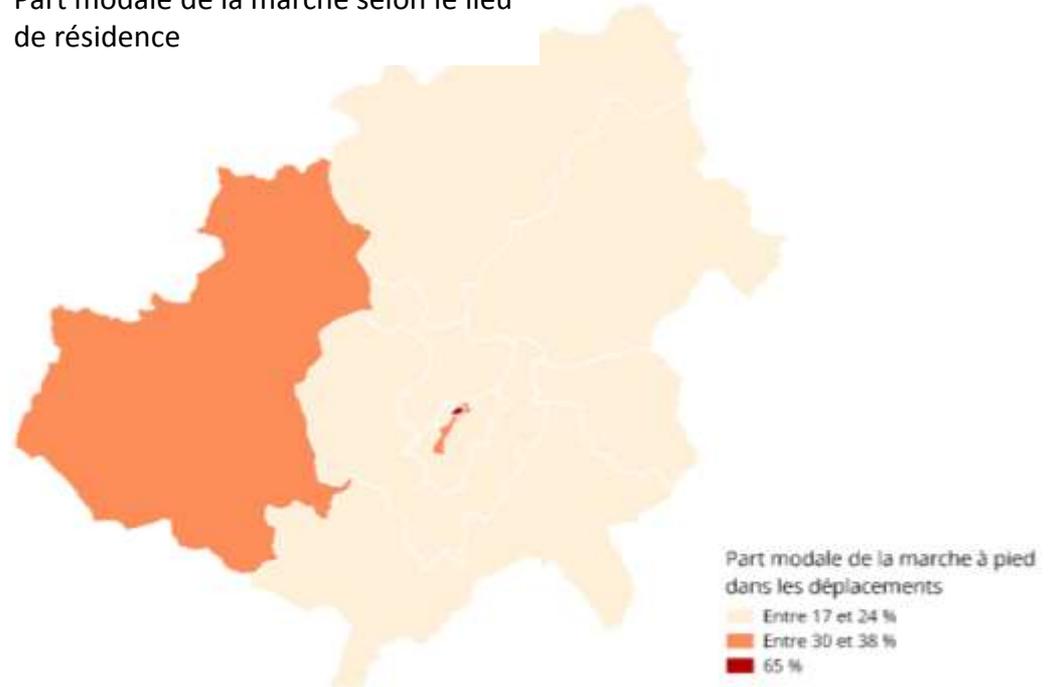
- Seuls 12 % habitants déclarent utiliser plusieurs fois par semaine le réseau urbain, et ils sont plus de 61 % à ne jamais y avoir recours.
- Les femmes utilisent davantage le réseau urbain que les hommes.
- Les jeunes de moins de 18 ans ont également recours aux transports collectifs plus régulièrement que le reste des habitants.
- L'absence de véhicule personnel accroît l'usage des transports collectifs.



- L'usage des TC est important pour se rendre sur les lieux d'enseignement : 23 % des déplacements vers l'école et le collège sont effectués en TC, 33 % des déplacements vers le lycée ou l'université.

- Le recours à la marche à pied pour se déplacer est fort dans la partie centrale de Gap, ainsi que dans le secteur Buech-Dévoluy.
- Les personnes se déplaçant le plus à pied sont les tranches d'âge les plus jeunes et les plus âgées.
- Les femmes se déplacent davantage à pied que les hommes.

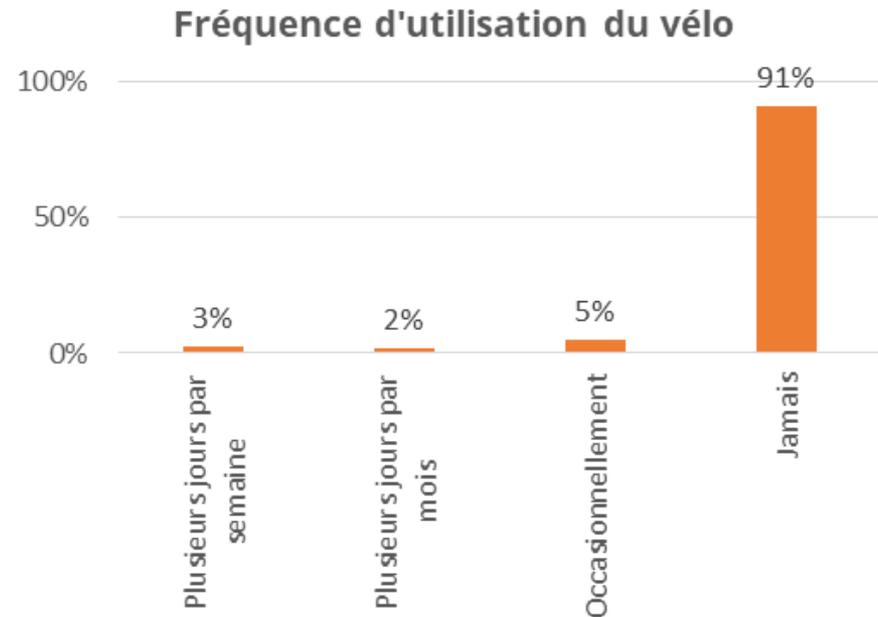
Part modale de la marche selon le lieu de résidence



- La marche à pied est privilégiée pour se rendre dans les petits et moyens commerces.

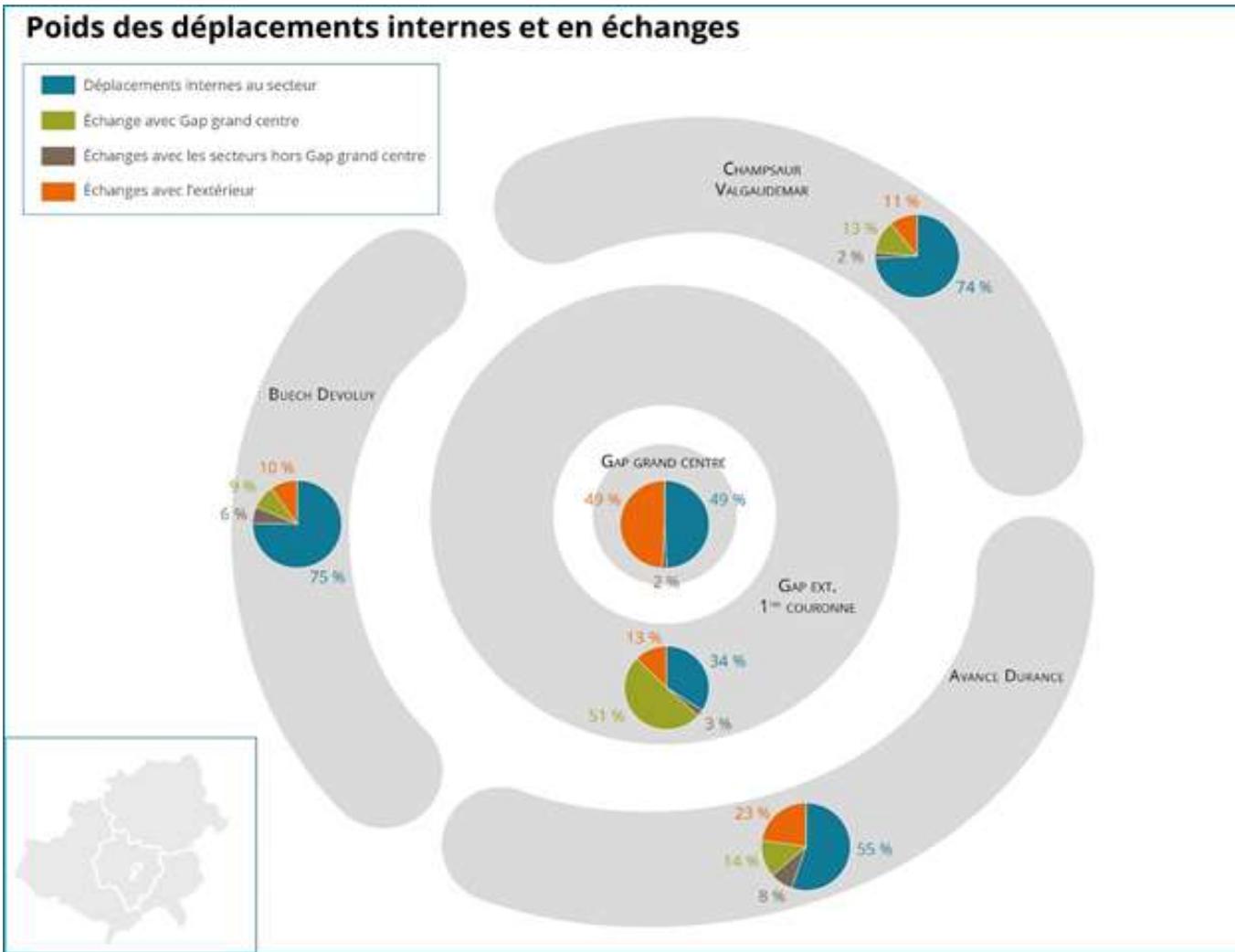
Quel usage du vélo par les habitants ?

- L'usage du vélo est très marginal dans la mobilité quotidienne des habitants.
- 9 habitants sur 10 ne font jamais de vélo.
- L'utilisation du vélo est très masculine.
- Les classes d'âge les plus jeunes n'utilisent quasiment pas le vélo.
- L'absence de voiture disponible dans le ménage n'explique pas l'utilisation ou non du vélo.



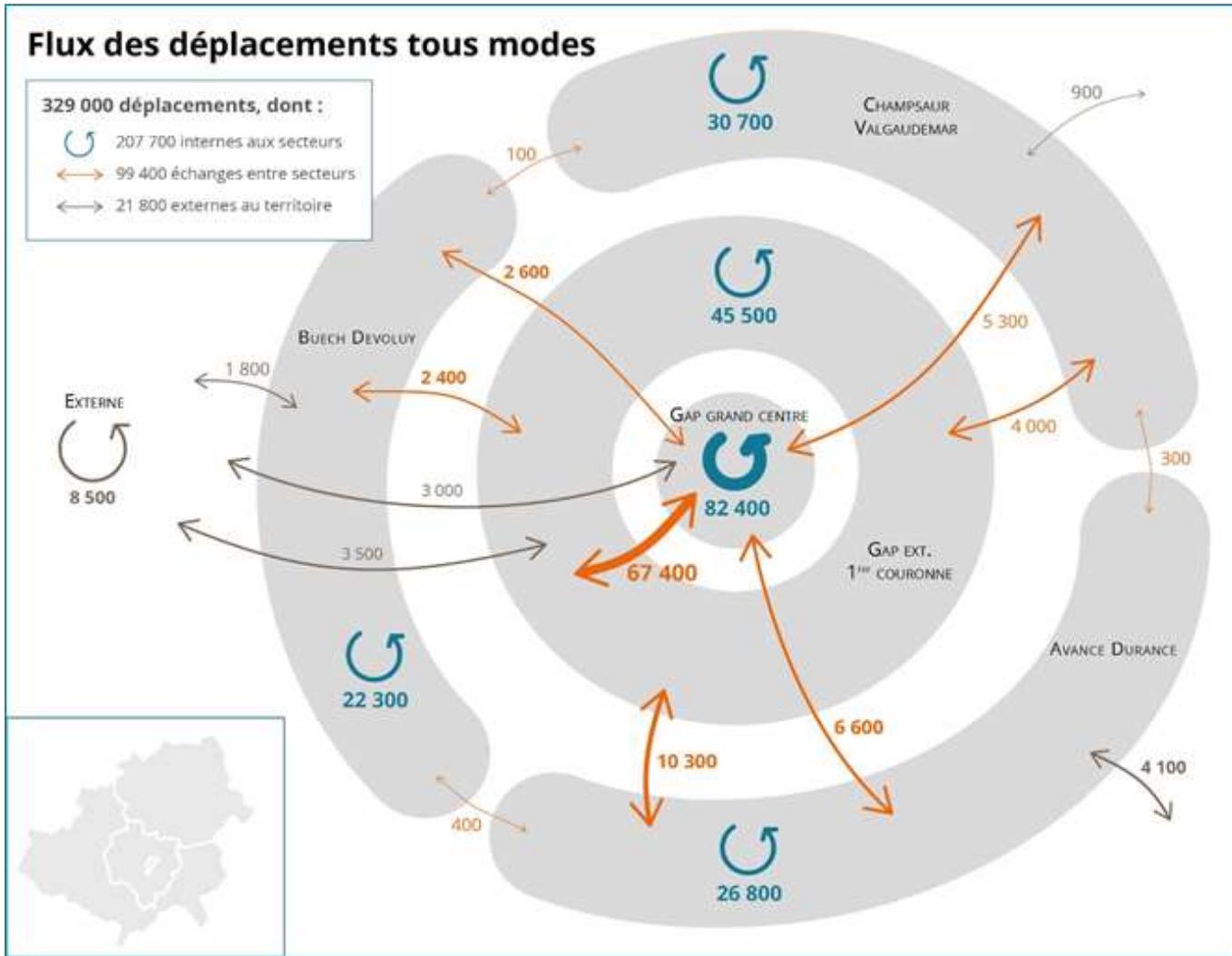
- Près de 35 % des déplacements en vélo sont effectués pour se rendre au travail.

Comment les flux de déplacements se répartissent-ils dans le territoire ?



Source : EDVM SCoT Gap, 2018

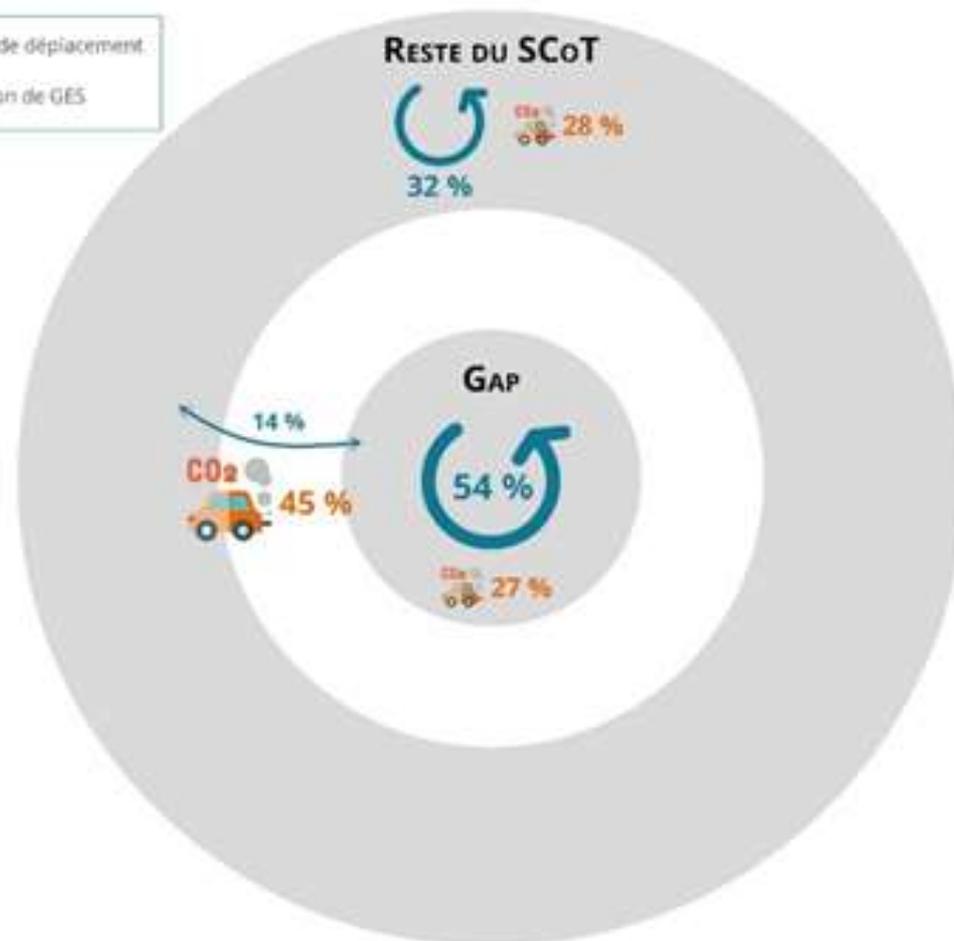
Comment les flux de déplacements se répartissent-ils dans le territoire ?



Mobilité quotidienne : quels enjeux de lutte contre les émissions de gaz à effet de serre



- Déplacements d'échanges entre la ville de Gap et le reste du territoire :
 - ✓ 14% des flux
 - ✓ 45% des émissions de gaz à effet de serre liées à la mobilité quotidienne des habitants



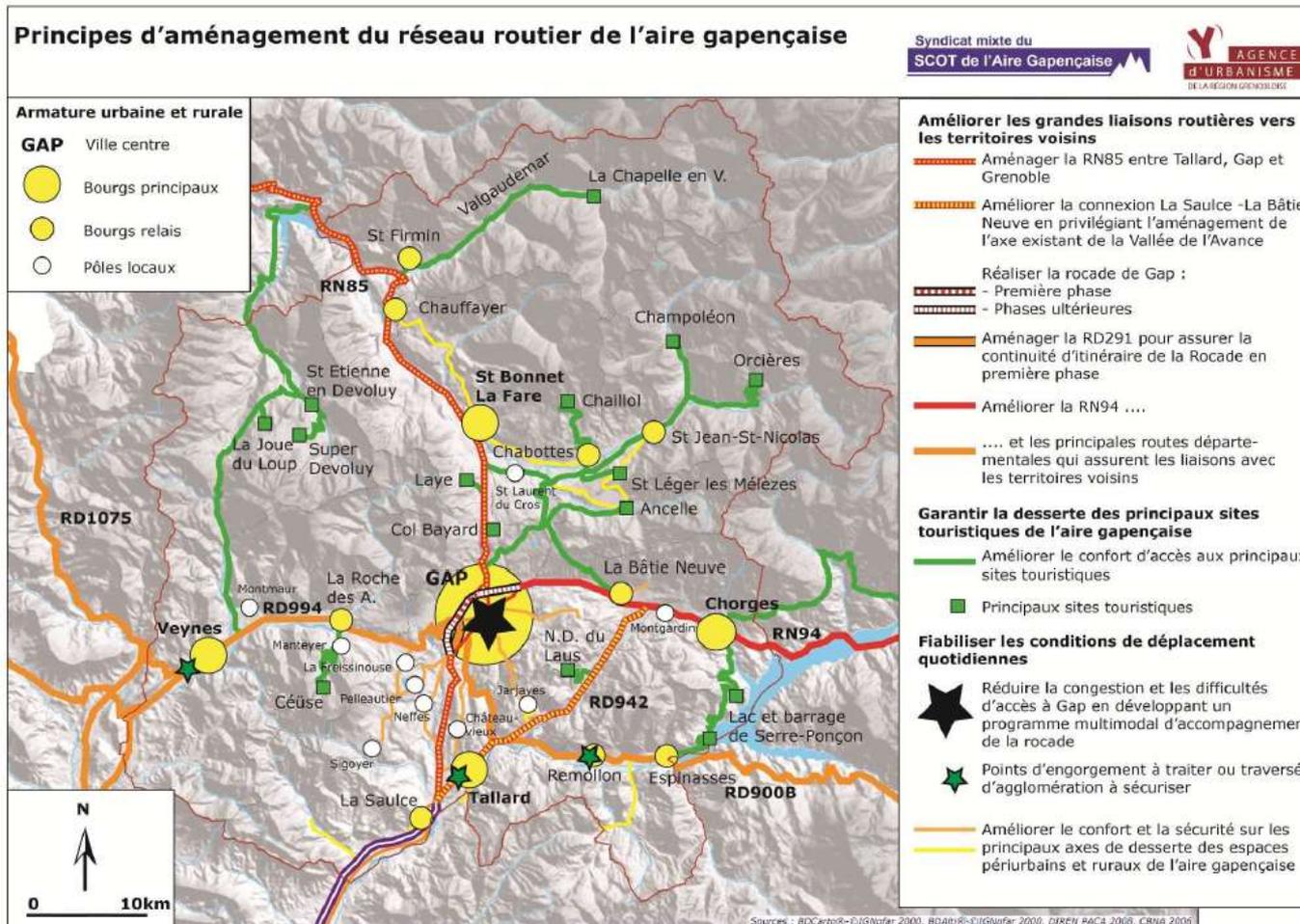
Source : EDVM SCoT Gap, 2018

A quelles questions doit permettre de répondre le bilan ?

- Comment a évolué la part des différents modes de transport dans les déplacements des habitants ?
- Comment a évolué le trafic automobile sur les grands axes routiers ?
- Comment a évolué l'offre en transports collectifs et modes doux ?
- Comment a évolué la fréquentation des transports collectifs ?

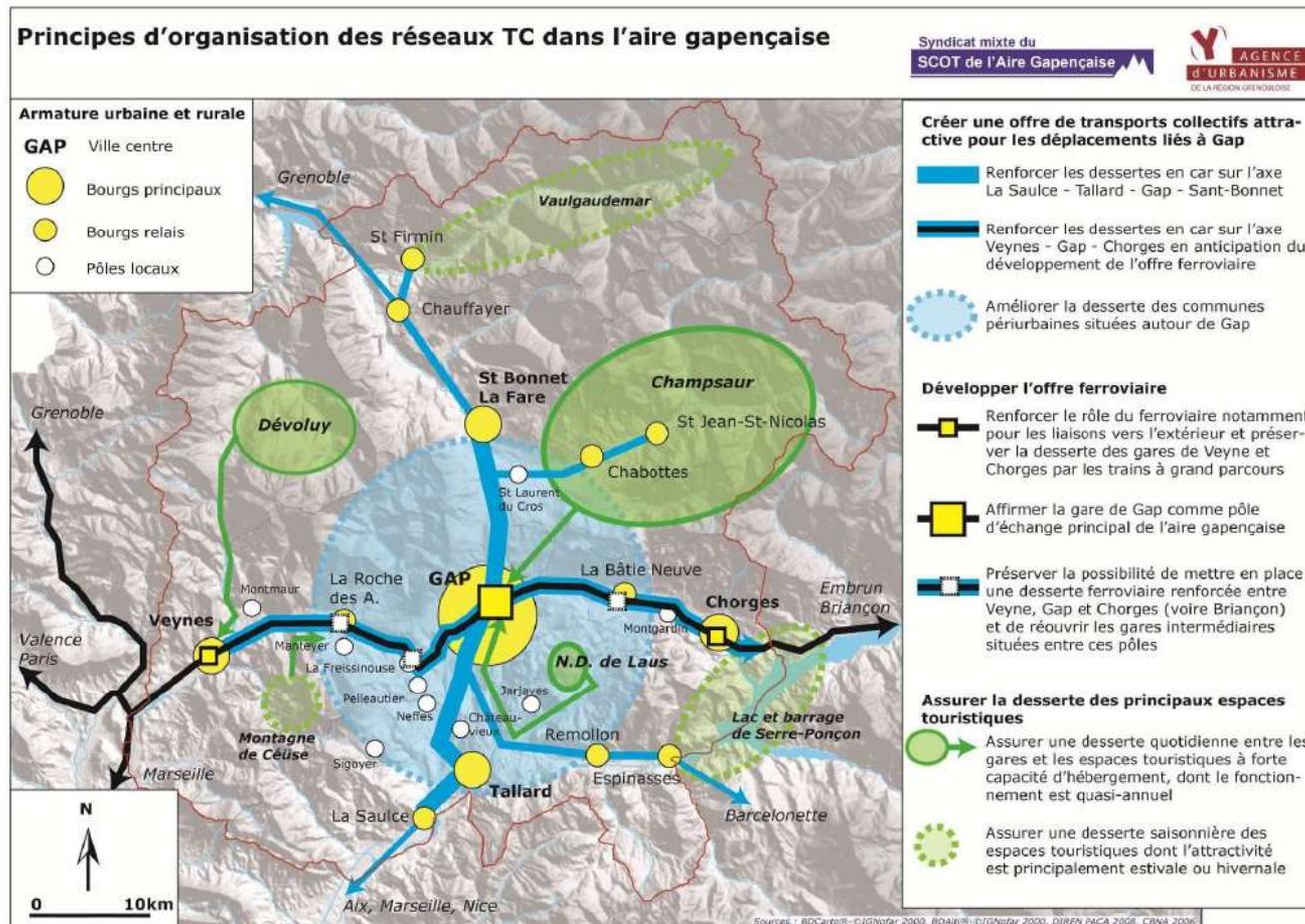
Ce que dit le SCoT concernant l'amélioration des déplacements

Obj 1. « Améliorer la grande accessibilité au service du développement économique et touristique de l'aire gapençaise »



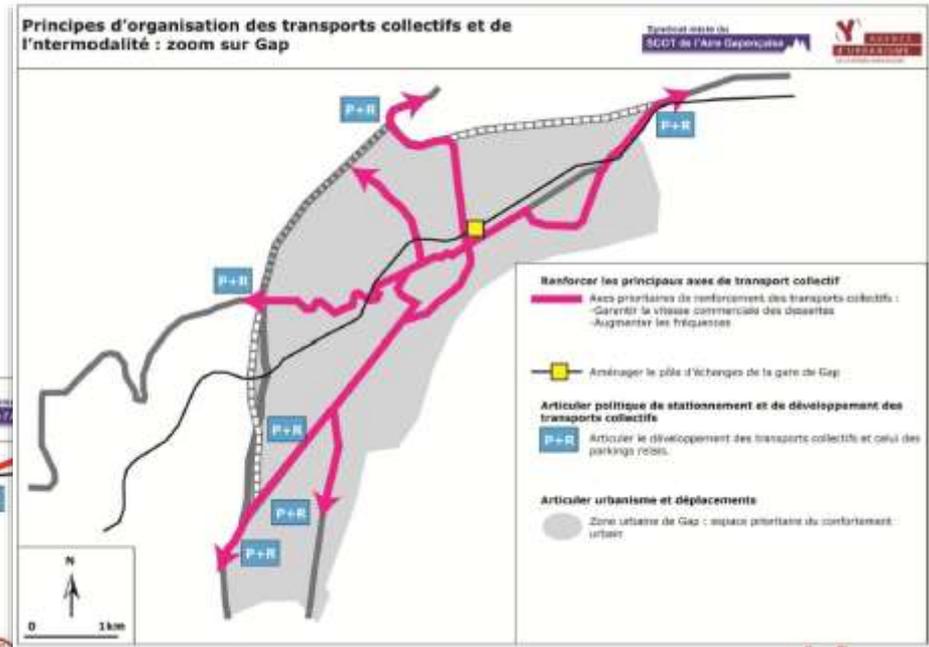
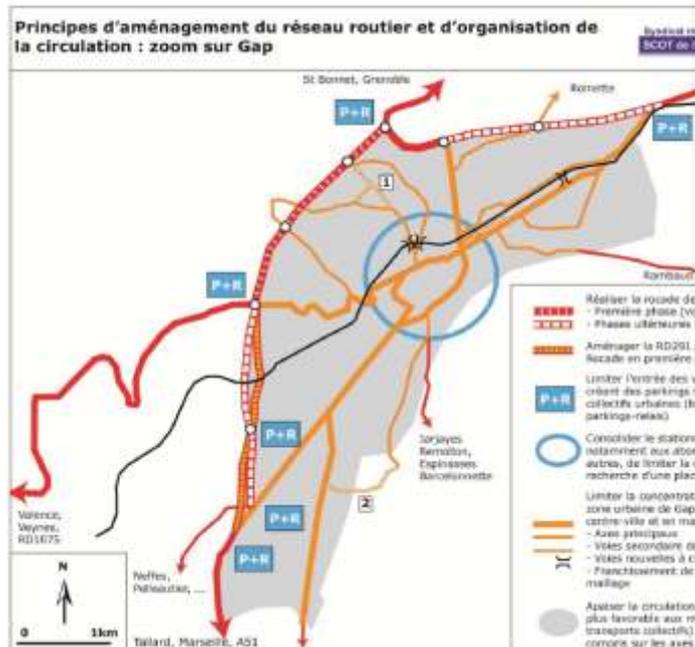
Ce que dit le SCoT concernant l'amélioration des déplacements

Obj 3. « Améliorer les conditions de déplacement et offrir des alternatives à l'usage de la voiture en solo pour les trajets internes à l'aire gapençaise »



Ce que dit le SCoT concernant l'amélioration des déplacements

Obj 4. « Réduire la congestion et les difficultés d'accès à Gap en développant un programme multimodal d'accompagnement de la rocade »



- Réaliser la rocade de Gap :
 - Première phase (voies et carrefours prévus)
 - Phases ultérieures (voies et carrefours prévus)
- Aménager la RD201 pour assurer la continuité d'itinéraire de la rocade en première phase
- Limiter l'entrée des voitures dans la zone urbaine de Gap en créant des parkings relais connectés aux lignes de transports collectifs urbains (localisation de principe des principaux parkings-relais)
- Conclure le stationnement public à proximité de l'hypermarché notamment aux abords du boulevard de ceinture ville, entre autres, de limiter la circulation « parasite » des véhicules à la recherche d'une place.
- Limiter la concentration des trafics sur les axes principaux de la zone urbaine de Gap en diversifiant les itinéraires d'accès au centre-ville et en maillant le réseau des voies secondaires :
 - Axes principaux
 - Voies secondaires dont la vocation est à conforter
 - Voies nouvelles à créer pour renforcer le rivillage
 - Franchissement de la voie ferrée à élargir pour renforcer le maillage
- Apaiser la circulation et favoriser un partage de l'espace public plus favorable aux modes alternatifs à la voiture (marche, vélo, transports collectifs) à l'intérieur de la zone urbaine de Gap, y compris sur les axes principaux et secondaires

Comment ont évolué les déplacements des actifs sur le territoire?

EVOLUTION DES ECHANGES DOMICILE-TRAVAIL QUOTIDIENS DE L'AIRE GAPENÇAISE

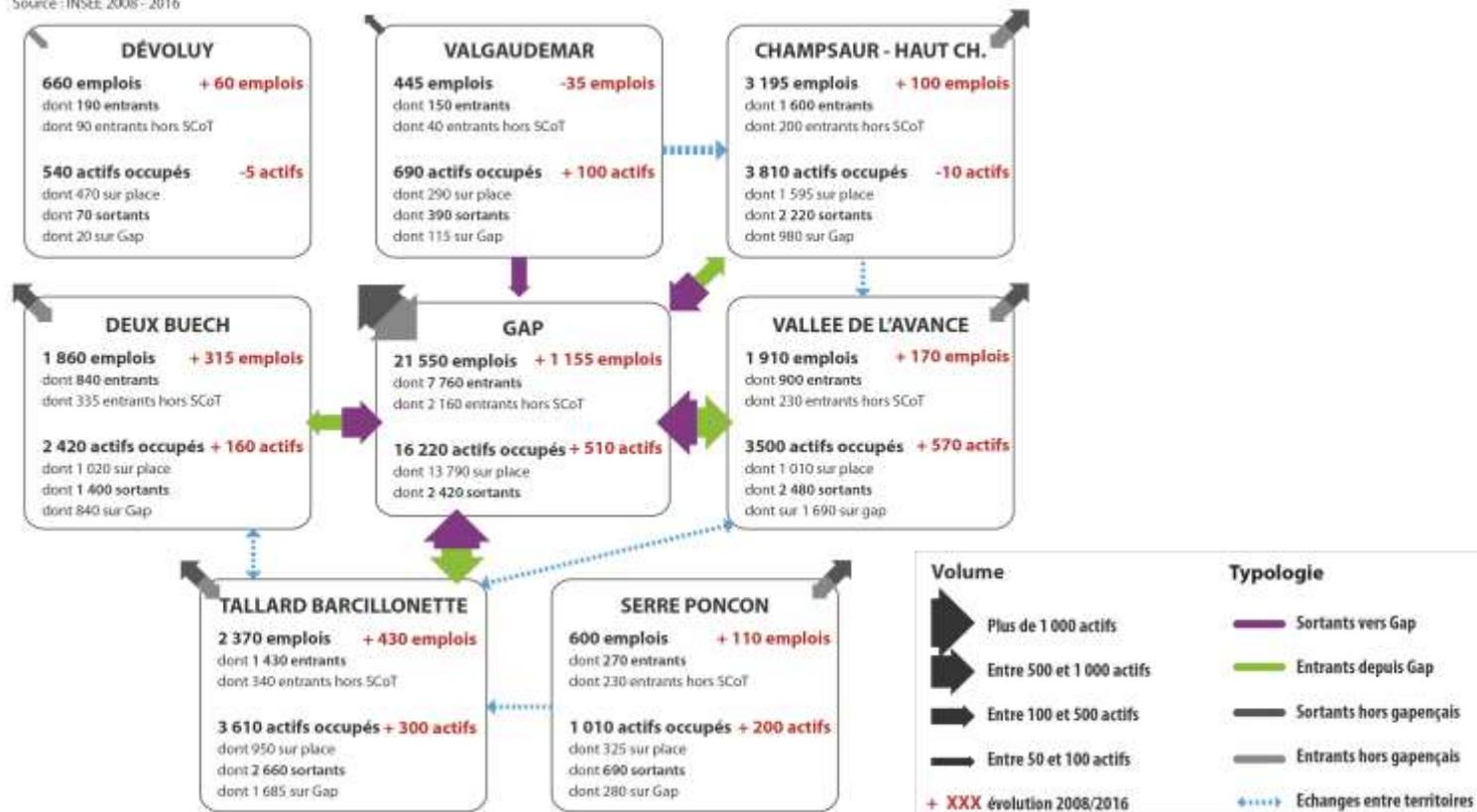


- Le nombre d'actifs travaillant sur le territoire a augmenté de 7% soit + 2 215 actifs
- Le nombre d'actifs occupés sur l'aire Gapençaise a également augmenté de 6% soit + 1 780
- 90% des actifs occupés du territoire restent travailler sur place
- 2 070 flux quotidiens supplémentaires sont réalisés avec l'extérieur que ce soit des flux entrants ou sortants par rapport à 2008

Comment ont évolué les déplacements des actifs sur le territoire?

Évolution des déplacements domicile-travail entre les secteurs SCoT de 2008 à 2016

Source : INSEE 2008 - 2016



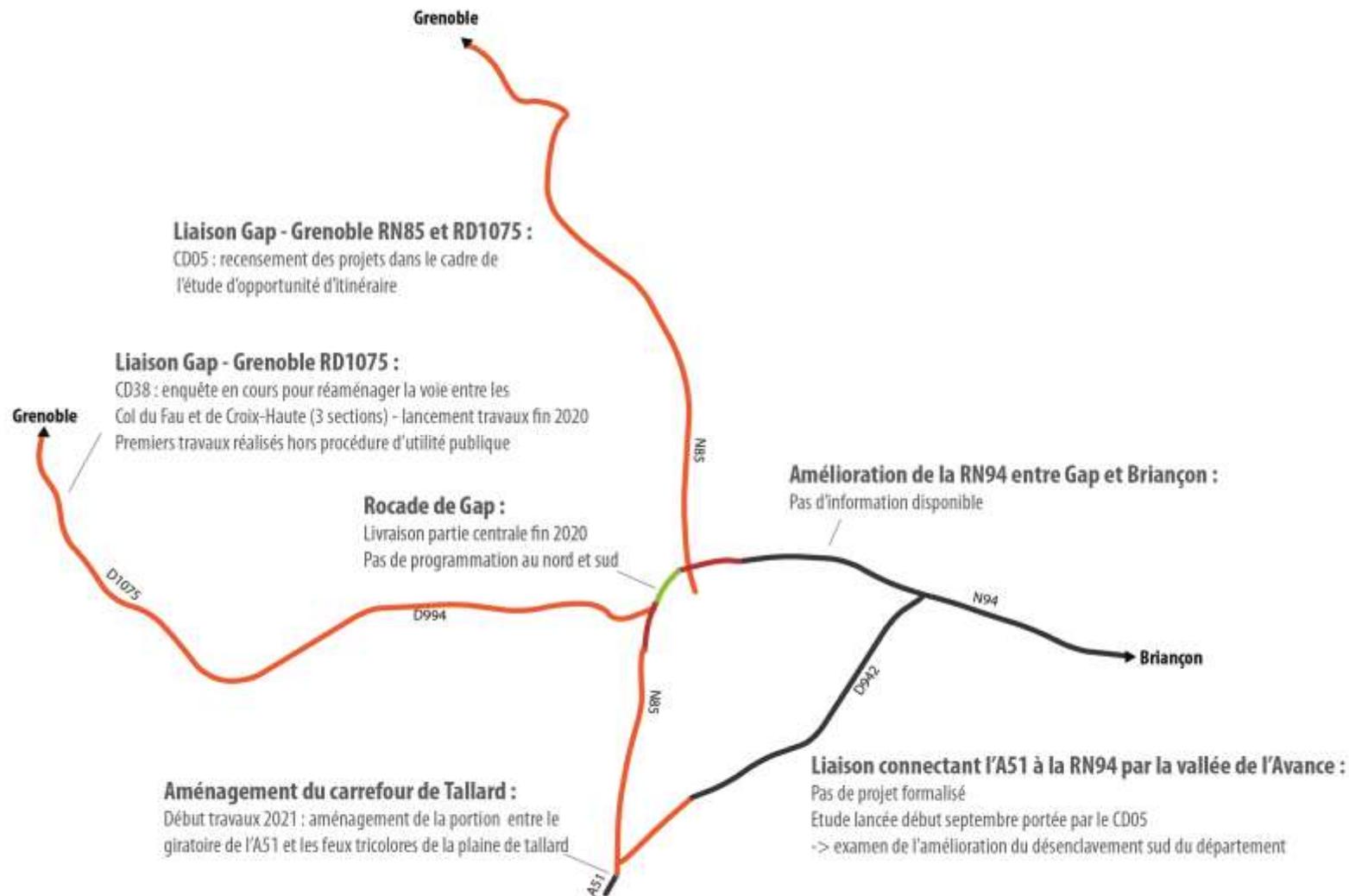
Données : INSEE MOBPRO

Gap dispose d'une attractivité économique et résidentielle en hausse :

- +17% d'actifs entrants dont la moitié sont extérieurs au SCoT
- +26% d'actifs sortants, principalement vers l'extérieur et Tallard Barcillonnette

Trois secteurs attirent de plus en plus d'actifs entrants, Tallard (+39%), Deux Buëch (+28%) et Serre Ponçon (+20%)

ETAT D'AVANCEMENT DES PROJETS ROUTIERS DE GRANDE ACCESSIBILITE



Comment a évolué l'offre en transports collectifs pour la grande accessibilité ?

Liaison entre Gap et ...	Fréquence (nombre d'A/R jour en semaine)		Evolution
	2012	2019	
Grenoble (train)	5 A/R (+ 1 A/R Grenoble – Veynes)	3 A/R (+ 2 A/R Grenoble – Veynes)	→
Grenoble (car)	2A/R jour	2A/R jour	→
Aix-en-Provence (train)	4 aller (+ 1 aller au départ de Veynes) / 6 retours	5 allers et 4 retours	→
Aix-en-Provence (car)	4 A/R dont 2 A/R par autoroute	4 A/R	→
Marseille (train)	4 aller (+ 1 aller au départ de Veynes) / 6 retours	5 allers 4 retours	→
Marseille (car)	4A/R	4 A/R	→
Briançon (train)	10 A/R	6 A/R	→
Briançon (car)	7 A/R	9 allers 10 retours	→
Barcelonnette	3 A/R	3 A/R	→
Nice	1 A/R direct (+ 1 A/R avec correspondance à Sisteron)	2 A/R avec correspondance à Sisteron	→
Valence (train)	3 A/R	3 A/R	→
Paris (train de nuit)	1 A/R	1 A/R	→

Source : horaires SNCF, LER et Transisère, septembre 2012 et novembre 2019

- Une offre dans l'ensemble équivalente, la connexion avec les grands territoires voisins ne s'est donc pas améliorée
- Une offre en train remplacée en partie par des liaisons en car notamment sur la ligne Gap – Briançon

Comment a évolué l'offre en transports collectifs en saisons touristiques ?

L'offre vers les stations s'est par contre améliorée en saison touristique :

- Notamment les lignes de transport collectifs saisonnières :
 - Veynes – le Dévoluy
 - Gap – Orcières
 - Gap – Ancelle – St Léger les Mélèzes
 - Gap – Bayard – Laye
 - St-Bonnet – Chaillol
 - Grenoble – Orcières

Lignes saisonnières

S10	VEYNES - LE DÉVOLUY
S11	GAP - ANCELLE - ST LÉGER LES MÉLÈZES
S12	GAP - ORCIÈRES
S20	EMBRUN - LES ORRES
S22	MONTDAUPHIN GARE - ISSOUL
S23	MONTDAUPHIN GARE - WAYS
S24	MONTDAUPHIN GARE - COLLAC
S25	MONTDAUPHIN GARE - CHÂTEAU VILLE VIEILLE
S26	CHÂTEAU VILLE VIEILLE - ARPEIX
S27	CHÂTEAU VILLE VIEILLE - PELANS - SAINT SEBAN
S28	CHÂTEAU VILLE VIEILLE - TROTLAS
S30	L'ORCIÈRE - PUY SAINT VINCENT VALBOISSE - PELVOUX

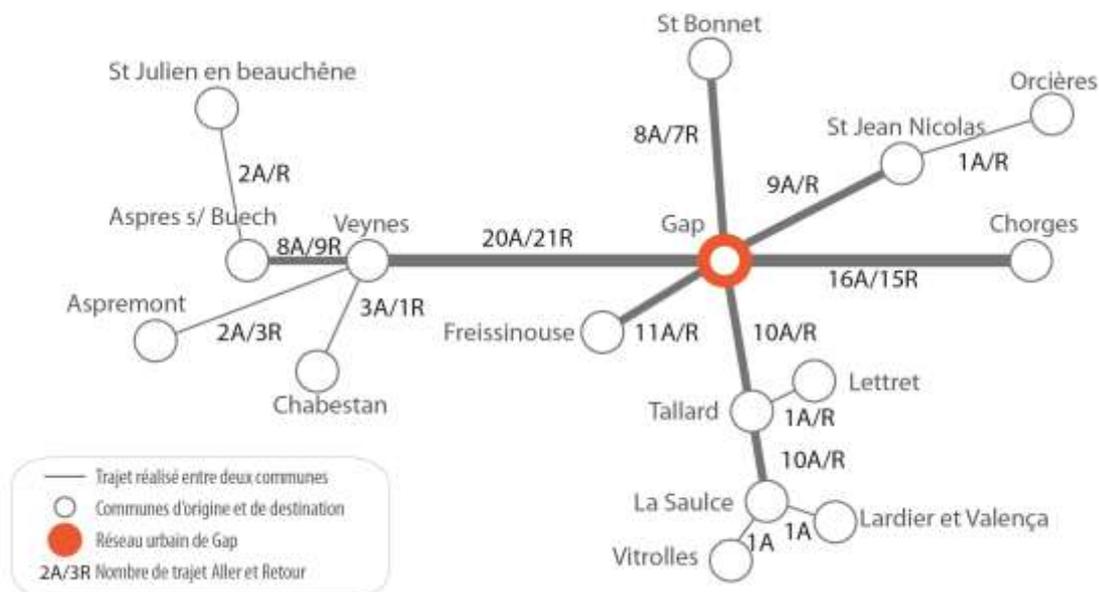


- En hiver, la région met également en place des lignes spécifiques les samedis au départ de l'aéroport Marseille-Provence et la gare TGV d'Aix-en-Provence vers les stations des Alpes du Sud, dont celles d'Orcières, du Champsaur et du Dévoluy
- Gap met en fonctionnement une ligne vers la station de Laye
- Une ligne saisonnière estivale est proposée à Gap pour rejoindre le domaine de Charance

Comment a évolué l'offre en transports collectifs pour les déplacements internes?

OFFRE EN TRANSPORT COLLECTIF RÉGULIER INTERNE À L'AIRE GAPENÇAISE

Trajets réalisés en JOB sur les réseaux TER, LER, 05 et Agglo en Bus en 2019



L'offre interne à l'aire gapençaise a évolué depuis 2013 :

- Création du réseau Agglo en bus sur la CA Gap-Tallard-Durance, suite au transfert de la compétence Transport entre la Région et l'agglo. Le réseau s'est enrichi de 25 lignes majoritairement scolaires, et dessert 17 communes (réseau actuel = ex LINEA + lignes rétrocédées par la Région)
- Evolution des lignes présentes sur les Hautes Alpes
- Pas de changement sur le réseau urbain de Gap

Augmentation importante de l'offre sur les deux axes à enjeux :

- St Bonnet – Gap – Tallard – La Saulce (cadencement en heures de pointe toutes les 30 min.)
- Veynes – Gap - Chorges

Comment ont évolué les projets sur les lignes ferroviaires ?

Modernisation de l'étoile ferroviaire de Veynes

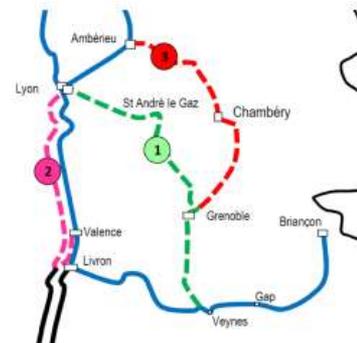
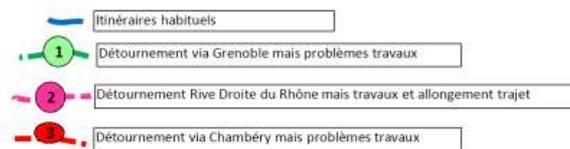
- La section Livron-Veynes sera en travaux en 2020-2021. Limitation des périodes de fermeture en 2020. En 2021, une fermeture longue entre mars et décembre permettra de préserver la saison d'hiver
- La section Veynes- Grenoble nécessite des travaux urgents, discussion en cours pour leurs financements

Train de nuit Briançon – Gap – Paris :

- 2019 : 1A/R/jour pour 100 000 clients/an dont 94% pour le loisir et 6% le professionnel, une augmentation de 10%, rebond par rapport à l'année 2018 anormalement basse en termes de fréquentation
- suppression de trains supplémentaires en période touristique
- Projet : travaux sur la ligne en 2020 en 2021 occasionnant des périodes de fermeture, des propositions de substitution sont à l'étude

- Entre Paris et Lyon, ils impacteront la circulation sur **huit week-ends avec une fermeture** de la ligne.
- Entre Valence et Briançon, à partir d'avril 2021, la ligne Valence-Aspres sera **fermée pendant neuf mois**.

Des itinéraires alternatifs et/ou des substitutions par bus sont à l'étude pour limiter l'impact de cette longue interruption.



Source : comité de suivi
"modernisation du train de nuit",
juin 2019

Comment a évolué la fréquentation des lignes ferroviaires ?

EVOLUTION DE LA FRÉQUENTATION INTRARÉGIONALE DES GARES ET DE LA FREQUENTATION TOTALE ENTRE 2017 ET 2018

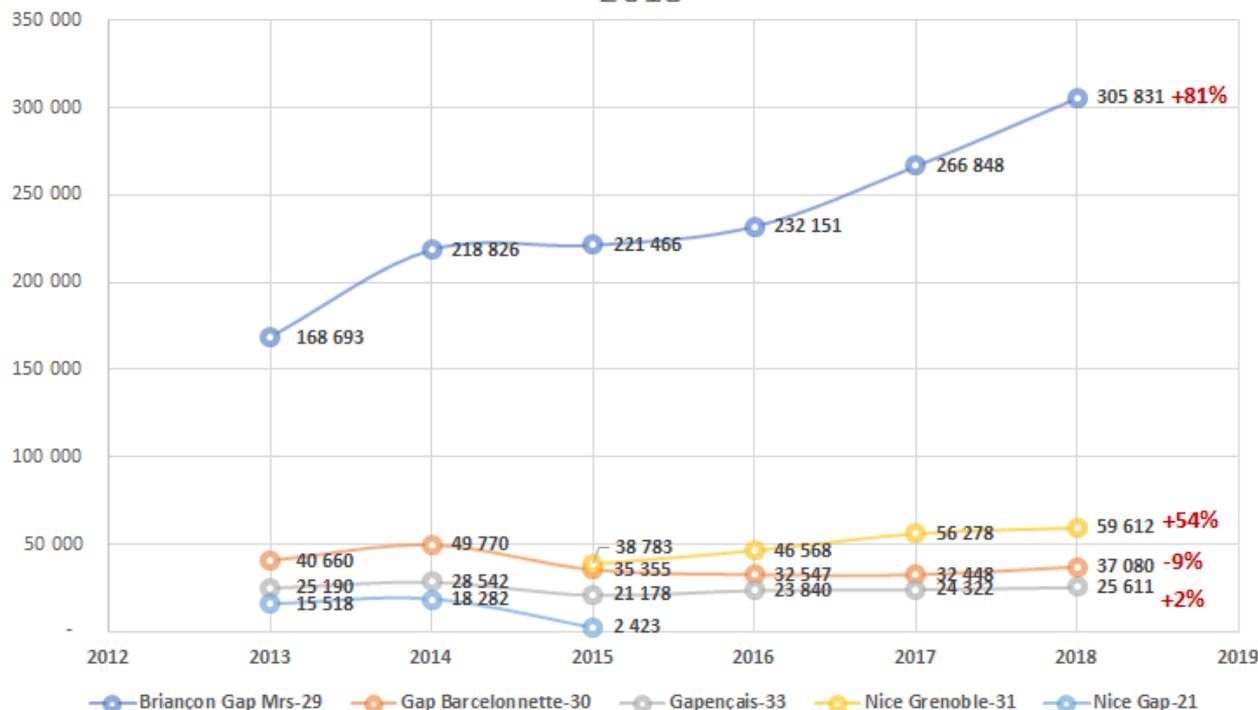


Source : CPALF et Zouf'Etudes, Pass Sécurité et Pass Intégral (intégral à partir de septembre depuis le mois de Mai)

- Une fréquentation des gares du territoire en baisse entre 2017 et 2018, mais ces chiffres n'incluent pas les flux vers Auvergne-Rhône-Alpes. La période observée est également très courte : les chiffres peuvent être impactés par des travaux par exemple.
- Des flux intrarégionaux représentant 62% voire 72% pour Chorges de la fréquentation des gares
- Une part importante des flux intrarégionaux réalisés avec les gares des polarités proches (Embrun, Briançon...) et à l'intérieur de l'aire Gapençaise

Comment a évolué la fréquentation des lignes régionales?

Evolution de la fréquentation sur les lignes LER entre 2013 et 2018



- La fréquentation sur la ligne 29 est en continuelle augmentation depuis 2013 (+ 81%), en lien notamment avec la diminution de l'offre ferroviaire
- Sur la ligne 30 et 33 la fréquentation reste quasiment stable (-9% et +2%)
- La ligne 21 a été stoppée en 2015 et des transformations ont été apportées pour proposer une ligne Nice Grenoble, cette ligne 31 voit sa fréquentation augmenter +54% depuis 2015

Comment ont évolué les projets de pôles d'échanges ?

Gares : 2 des 3 des projets de pôles d'échanges multimodaux sont en cours ou réalisés

Gap : lancement du projet à la rentrée 2019

- création d'un PEM (quais bus, abri vélo, cheminements doux...)
- réhabilitation du bâtiment voyageurs à destination de la gare et du PEM (salle d'attente, écran d'information...)
- la remise en conformité des quais SNCF sera réalisée dans un second temps

Charges : projet achevé

- Aménagement de l'axe routier RN94 en boulevard urbain, qui traverse le village et dessert la gare
- Réaménagement de la gare : parvis, quais bus, abri voyageur, abri vélo, relais info service, aire de covoiturage, cheminements doux

Veynes : Périmètre autour de la gare inscrit au PLU en attente d'un projet global -> futur projet de PEM à définir



©Ville de Gap

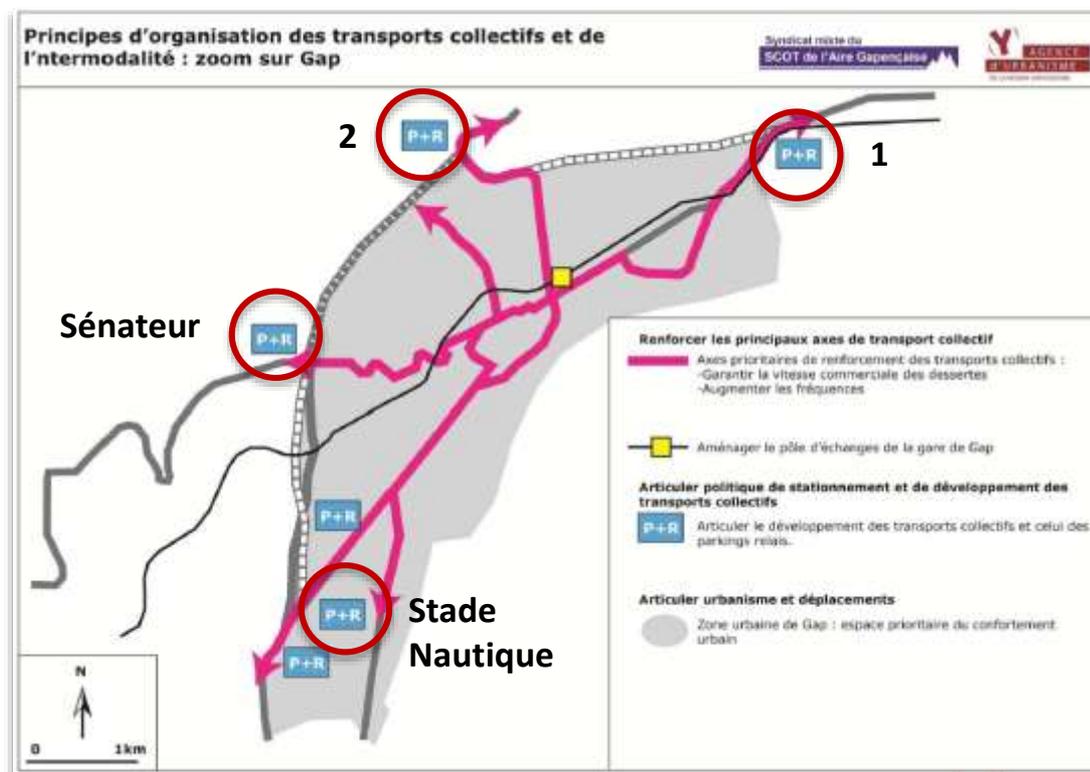


©Agence Paysages

Comment ont évolué les projets de pôles d'échanges ?

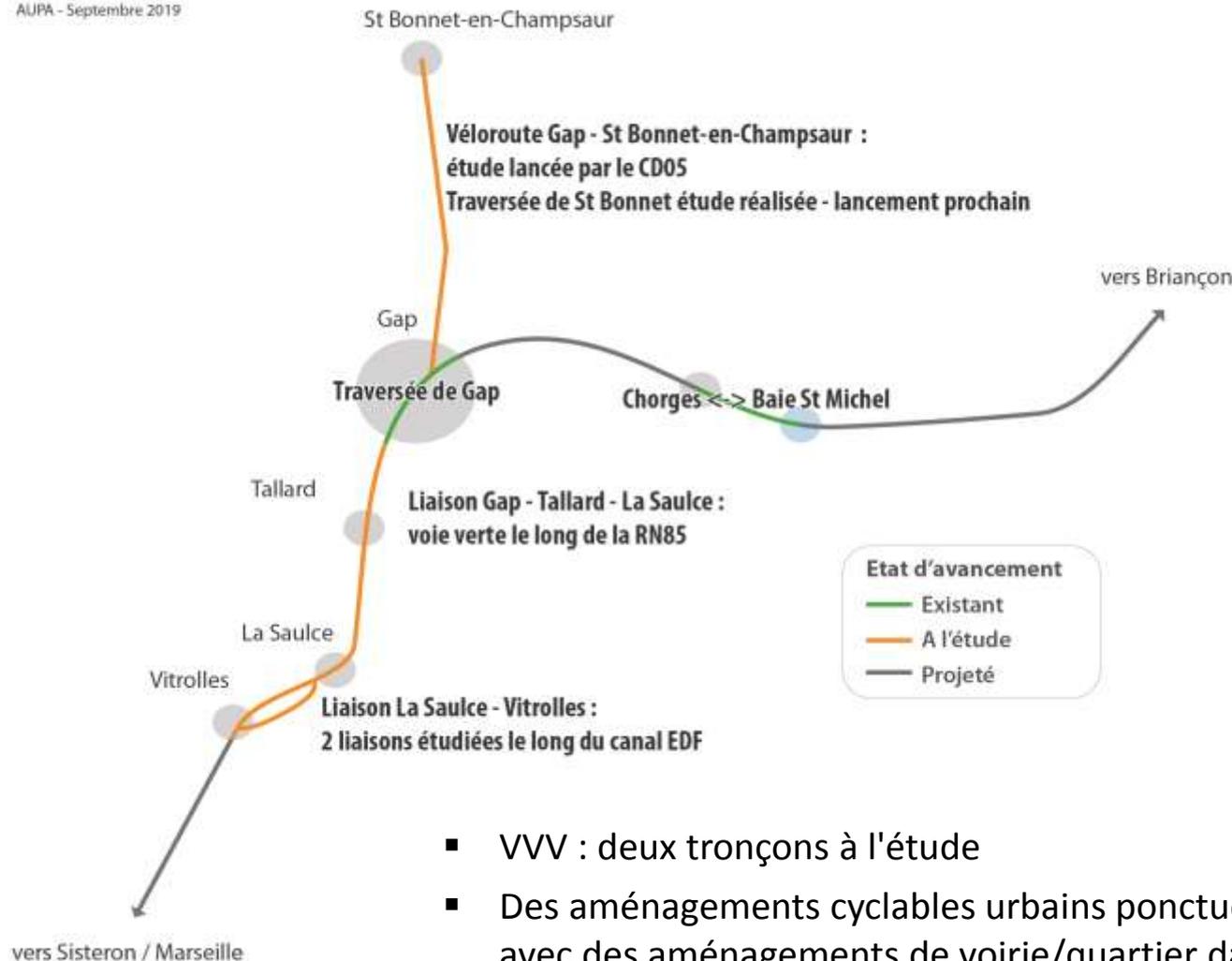
Parking relais en entrée de Gap

- 4 parkings relais vont être créés ou réaménagés et identifiés comme des P+R, sont prévus des bornes de recharges électriques, de la signalisation, de l'éclairage, une réhabilitation des sols etc.



ETAT D'AVANCEMENT DES ITINÉRAIRES CYCLABLES ET CYCLOTOURISTIQUES

AUPA - Septembre 2019



- VVV : deux tronçons à l'étude
- Des aménagements cyclables urbains ponctuels développés en lien avec des aménagements de voirie/quartier dans les communes
- Gap : déploiement de 7 parkings à vélos sécurisés

Bilan/évaluation du SCoT de l'Aire Gapençaise • Déplacements et environnement

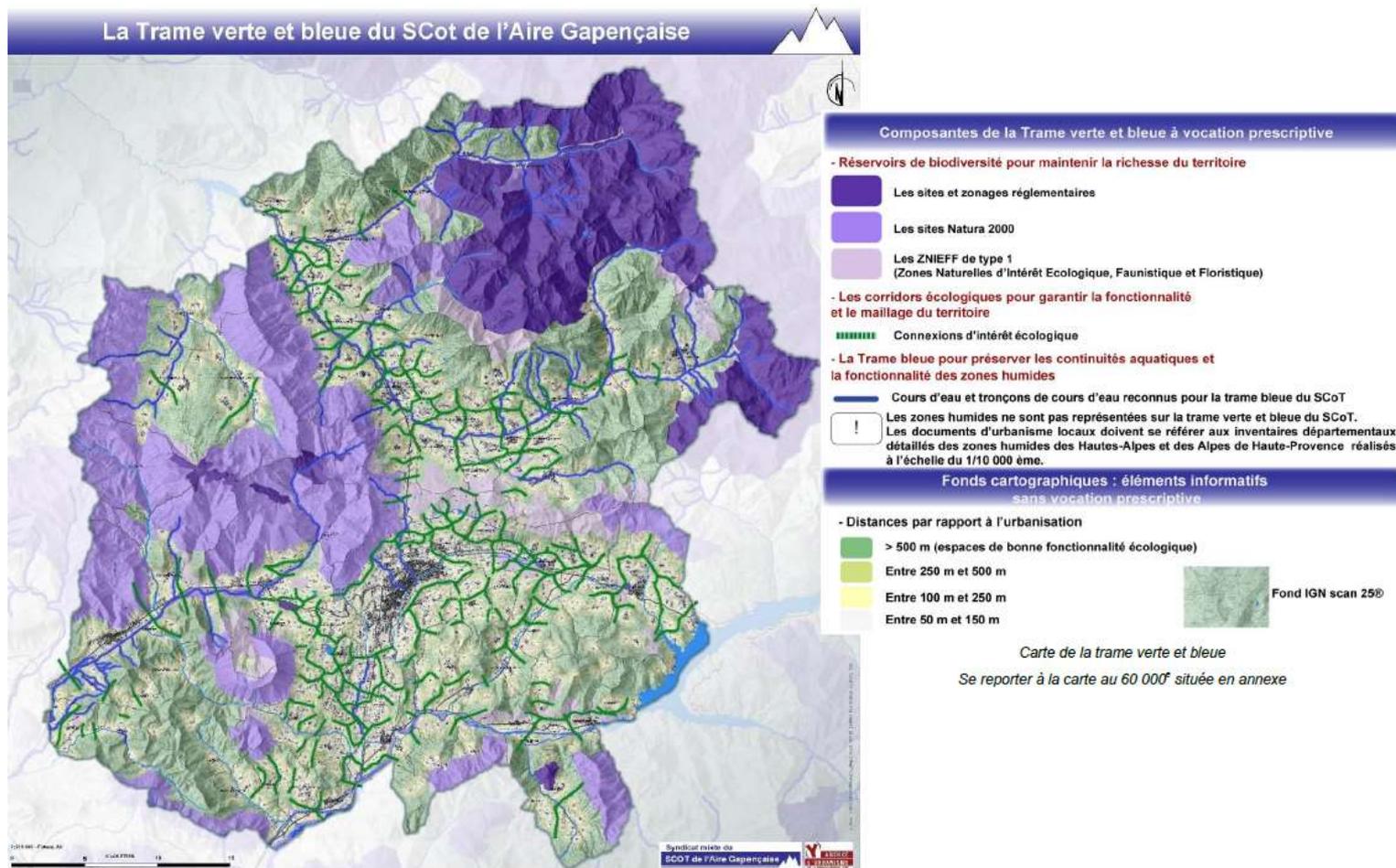
VALORISATION DE LA TRAME VERTE ET BLEUE

A quelles questions doit permettre de répondre le bilan ?

- Les continuités écologiques délimitées par le SCoT sont-elles préservées de façon effective dans les documents d'urbanisme ?

Ce que dit le SCoT sur la valorisation de la trame verte & bleue

Obj 2. « Protéger les réservoirs de biodiversité en tant que richesses naturelles pour le long terme »



Ce que dit le SCoT sur la valorisation de la trame verte & bleue

Obj 3. « *Préciser et valoriser les corridors écologiques* »

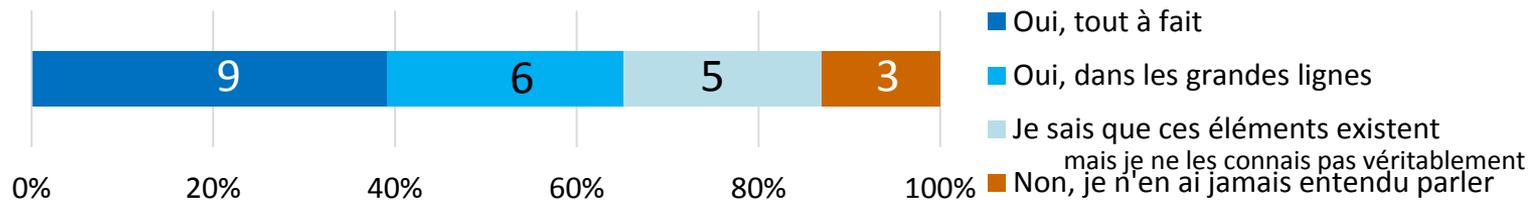
Les documents d'urbanisme locaux doivent :

- Préserver les espaces concernés par les corridors écologiques
- Réétudier les projets d'urbanisation situés dans ces corridors
- Faire ressortir les besoins de remise en bon état

Résultats de l'enquête auprès des communes concernant la protection des richesses de l'environnement

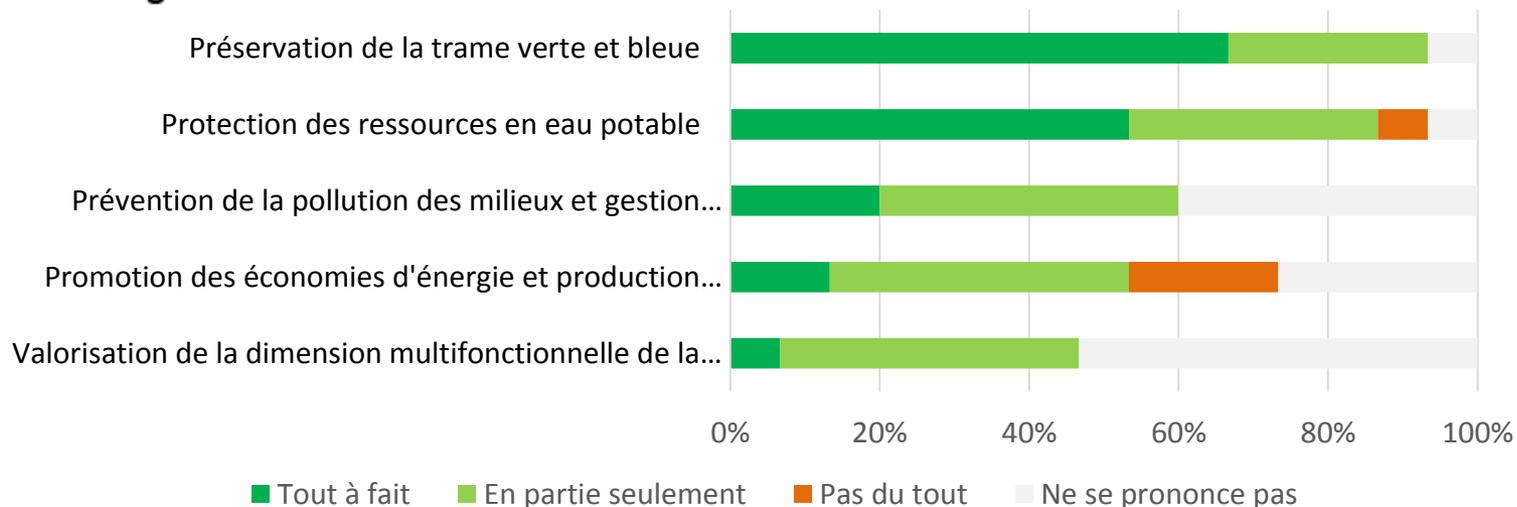
Avez-vous connaissance de la trame verte et bleue et des principaux objectifs du SCoT relatifs à la valorisation des ressources ?

23 / 26



Considérez-vous qu'au cours des 5 dernières années, les objectifs de valorisation des richesses de l'environnement énoncés par le SCoT ont été pris en considération dans les projets d'aménagement ?

15 / 18



Estimez-vous que les objectifs de protection et de valorisation des richesses de l'environnement énoncés dans le SCoT répondent toujours aux enjeux des années à venir ?

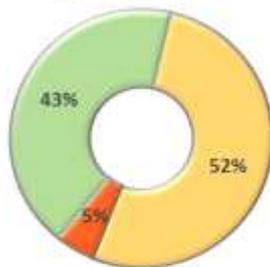
15 / 18

13 Oui Non 2

Traduction des objectifs du SCoT au sein des documents d'urbanisme

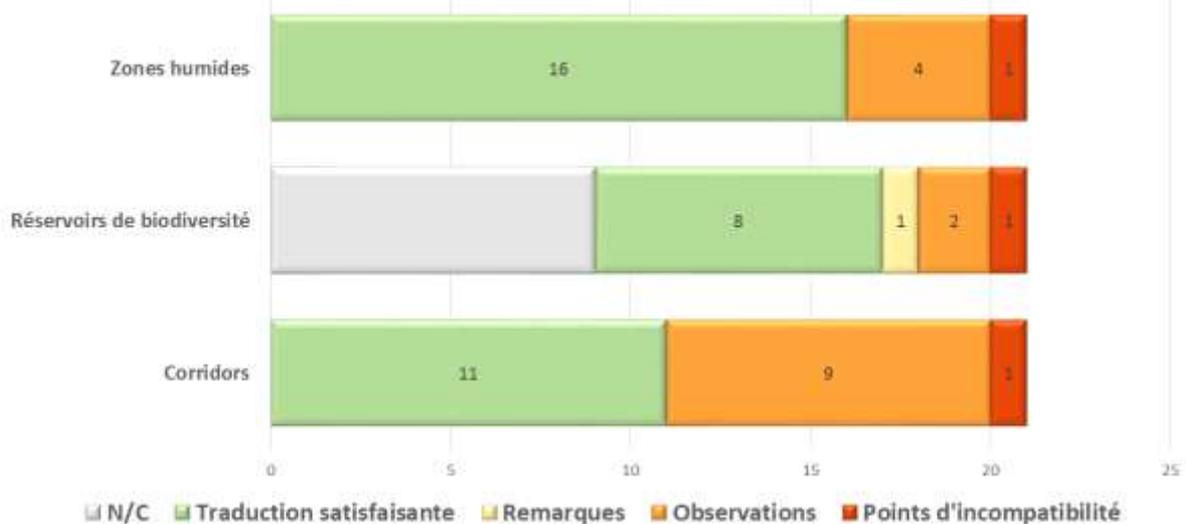
Traduction des objectifs de la carte "TVB" dans les documents d'urbanisme (PLU arrêtés)

Analyse des PLU arrêtés



- Sans remarque, observation ni point d'incompatibilité
- Avec au moins une remarque ou observation
- Avec au moins un point d'incompatibilité

Analyse des éléments de la carte "TVB" dans les PLU arrêtés

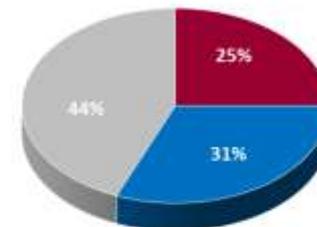


Traduction des objectifs du SCoT au sein des documents d'urbanisme

Traduction des objectifs de la carte "TVB" dans les documents d'urbanisme (PLU arrêtés)

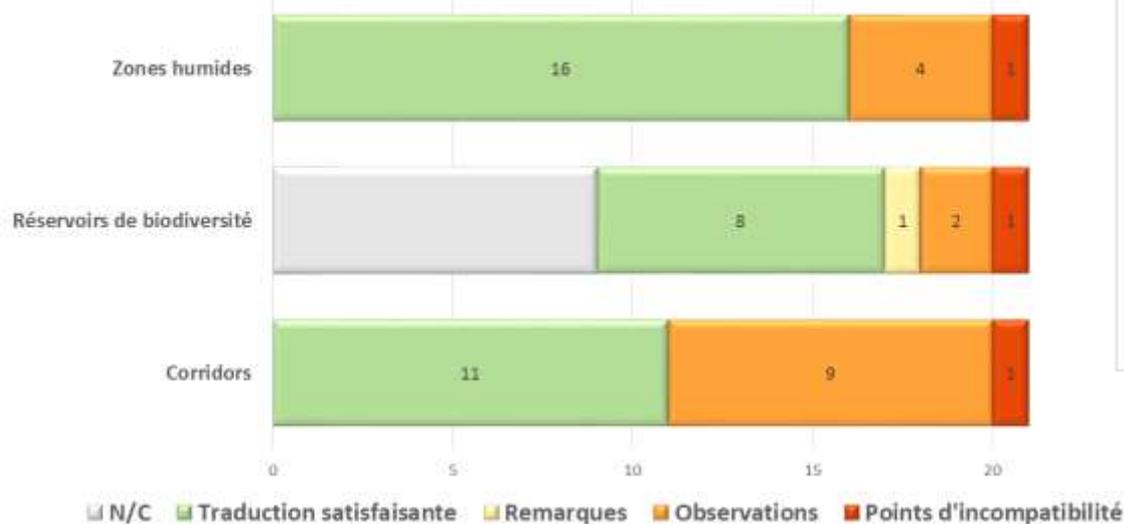
Approbation du PLU

Prise en compte des remarques et observations

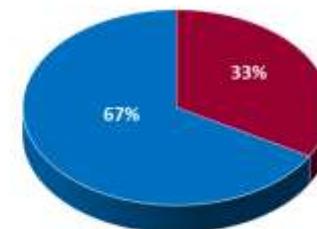


- Aucune modification apportée
- Prise en compte partielle ou totale de l'avis SCoT
- PLU en attente d'approbation

Analyse des éléments de la carte "TVB" dans les PLU arrêtés



Prise en compte des points d'incompatibilité

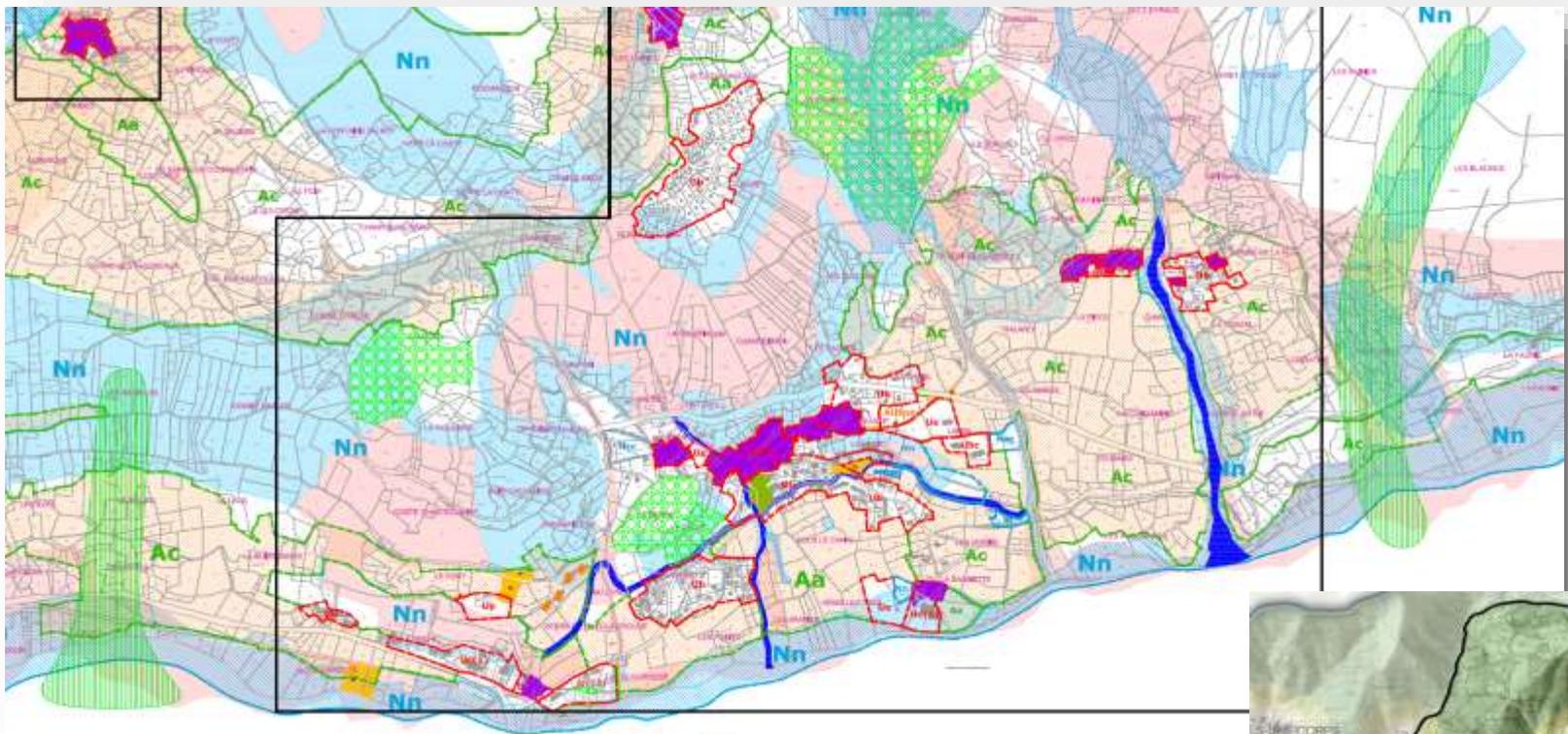


- Aucune modification apportée
- Prise en compte partielle ou totale de l'avis SCoT

Comment ont été traduits les corridors écologiques ?

Traduction des corridors d'intérêt écologique : Deux traductions possibles rencontrées

- **Prescription** de type L151-23 (protection patrimoine naturel)



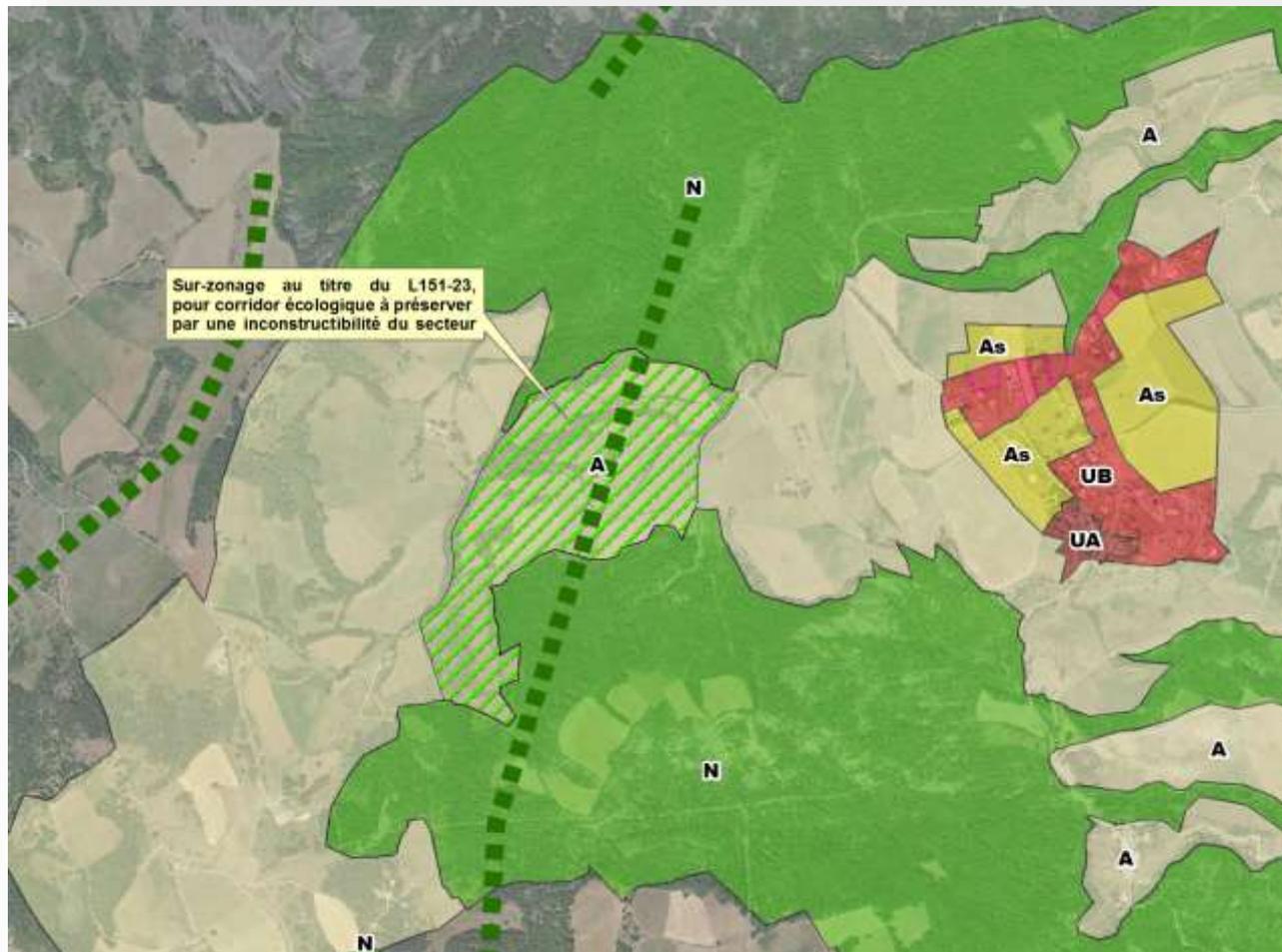
avec traduction réglementaire adaptée
(inconstructible)



Comment ont été traduits les corridors écologiques ?

Traduction des corridors d'intérêt écologique : Deux traductions possibles rencontrées

- **Prescription** de type L151-23 (protection patrimoine naturel)



Comment ont été traduits les corridors écologiques ?

Traduction des corridors d'intérêt écologique : Deux traductions possibles rencontrées

- **Zonage** agricole ou naturel inconstructible assurant le passage des espèces



Bilan/évaluation du SCoT de l'Aire Gapençaise • Déplacements et environnement

RESSOURCES NATURELLES

A quelles questions doit permettre de répondre le bilan ?

- Comment évolue la qualité de la ressource en eau ?
- Comment évoluent la consommation énergétique et les conditions de production d'énergies renouvelables sur le territoire de l'Aire gapençaise ?
- Comment évolue la qualité de l'air ?
- Comment évolue la production de déchets ménagers ?

Ce que dit le SCoT sur la protection et mise en valeur des ressources

Obj 1. « *Protéger durablement les ressources en eau potable* »



Ce que demande le SCoT

- Protéger les **ressources en eau stratégiques** (nappes du Drac, karst du Dévoluy, nappe de la Durance)
- Protéger les **périmètres de captages** de toute atteinte par l'urbanisation et la pollution
- Favoriser la **gestion quantitative des ressources** (adéquation des besoins de développement/ressources, capacité d'alimentation)

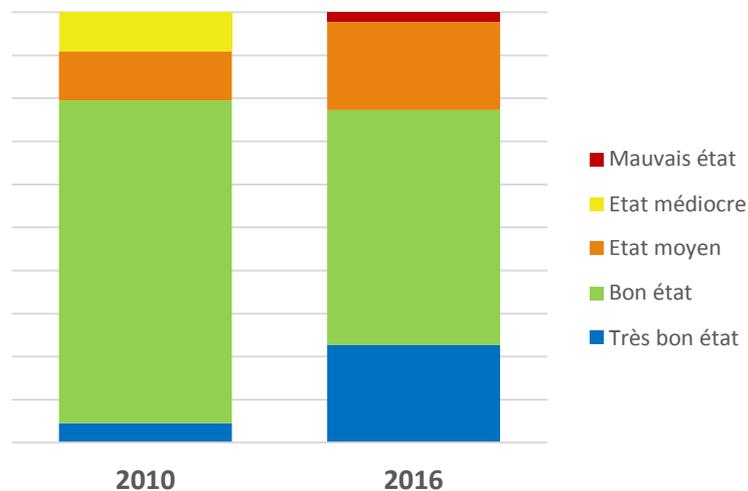
Une qualité des cours d'eau du territoire globalement satisfaisante

Données SDAGE Rhône Méditerranée Corse 2009 et 2016

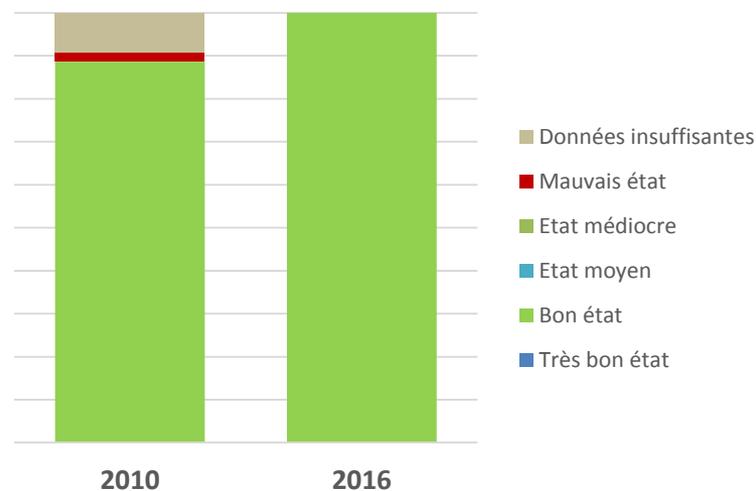
Masses d'eau superficielles :

- L'état écologique s'est légèrement dégradé (1 cours d'eau en mauvais état)
- L'ensemble des cours d'eau du territoire est en bon état chimique

Etat écologique des cours d'eau



Etat chimique des cours d'eau

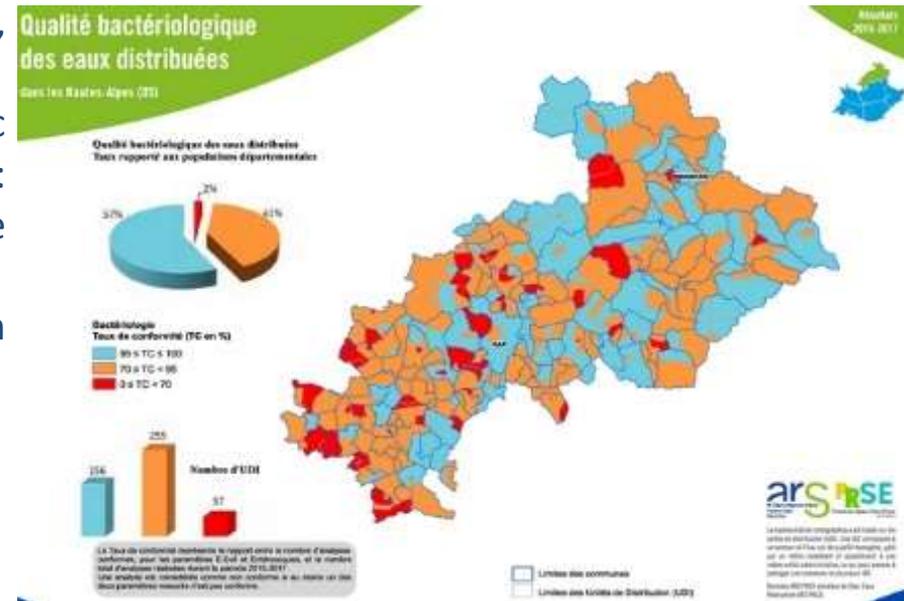
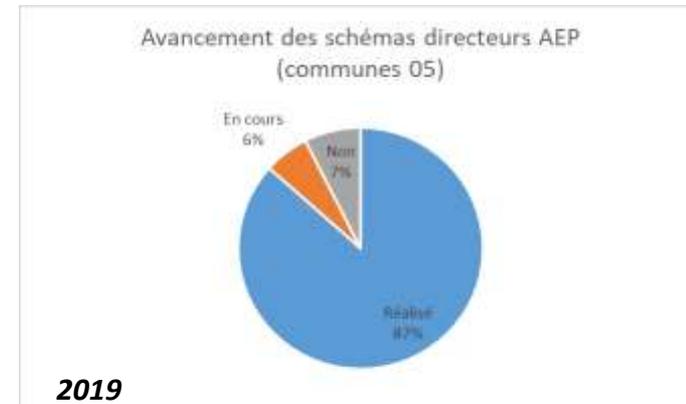


Comment évolue la qualité de la ressource en eau ?

Des masses d'eau souterraines en bon état, mais sensibles aux pollutions et prélèvements

Données SDAGE Rhône Méditerranée Corse 2009 et 2016

- Bon état chimique et quantitatif global
- notamment les masses d'eau identifiées comme **ressources stratégiques** SDAGE
- **elles restent sensibles**, du fait de leur proximité avec la surface
- **La qualité des eaux distribuées reste un enjeu fort** : installations vieillissantes, captages fragiles
- La protection de la ressource s'améliore avec la **réalisation de nouveaux SDAEP** : meilleure connaissance programmation de la gestion
- A travailler : l'avancement de la protection des captages pour l'AEP



Obj 3. « *Favoriser les économies d'énergie et encourager la production d'énergie renouvelable* »



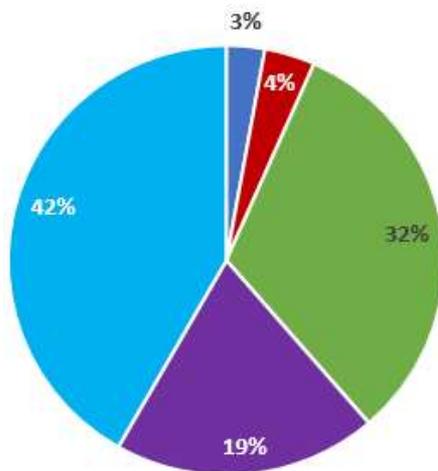
- Favoriser les systèmes mutualisés de production d'énergie et de chaleur centralisée
- Promouvoir le développement des EnR (solaire, hydraulique, géothermique, biomasse, éolien)
- Inciter à l'utilisation de bâtiments commerciaux pour implantation de panneaux photovoltaïques,
- Réduire la consommation d'énergie liée à l'éclairage public et enseignes lumineuses
- Préserver les espaces boisés et agricoles, pour maintenir et développer les filières agricoles courtes
- Analyser les potentialités d'EnR sur le territoire

Comment évoluent la consommation énergétique et les conditions de production d'énergies renouvelables ?

Consommation d'énergie finale

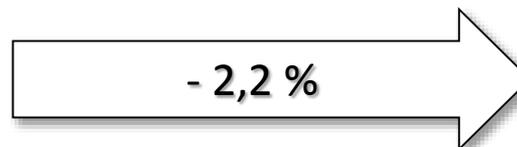
2007 160 606 tep/an

Cigale Provence-Alpes-Côte d'Azur Consommation année
2007, version 2019 v6.1 *

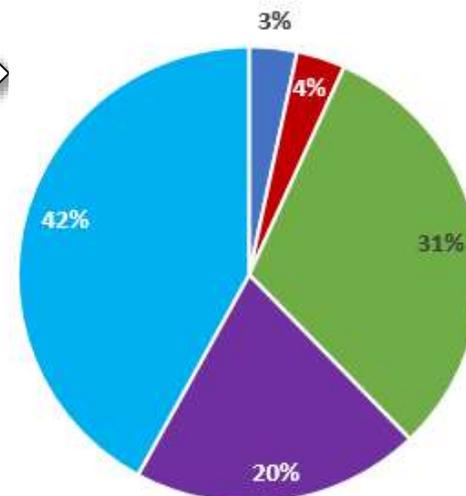


2017 157 054 tep/an

Cigale Provence-Alpes-Côte d'Azur Consommation année
2017, version 2019 v6.1



- Agriculture, sylviculture et aquaculture hors UTCTF
- Industrie manufacturière, traitement des déchets, construction
- Résidentiel
- Tertiaire, commercial et institutionnel
- Transports



Evolution 2007/2017

Agriculture, sylviculture et aquaculture hors UTCTF	14,9%
Industrie manufacturière, traitement des déchets, construction	-11,4%
Résidentiel	-5,4%
Tertiaire, commercial et institutionnel	0,9%
Transports	-1,6%
Total général	-2,2%

A l'échelle régionale, sur la même période : on note que la consommation d'énergie a diminué de 17%

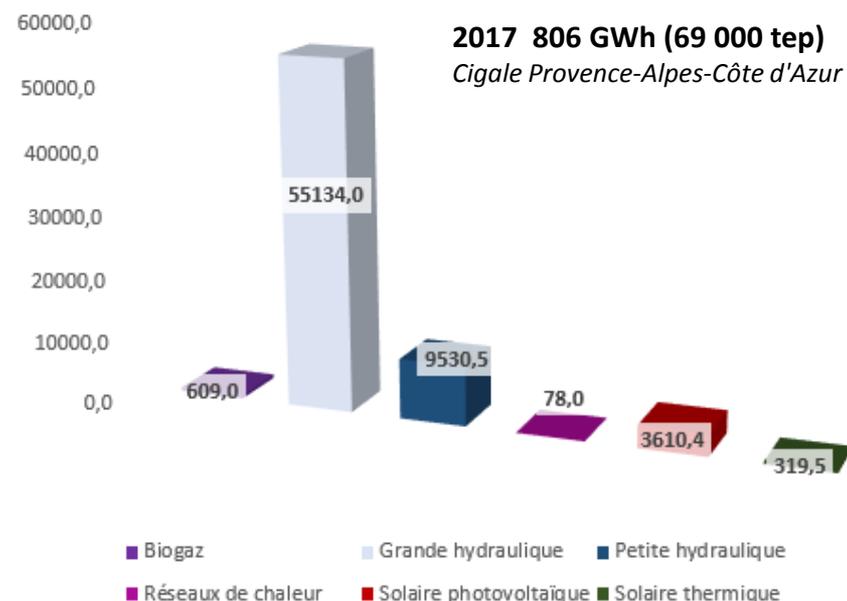
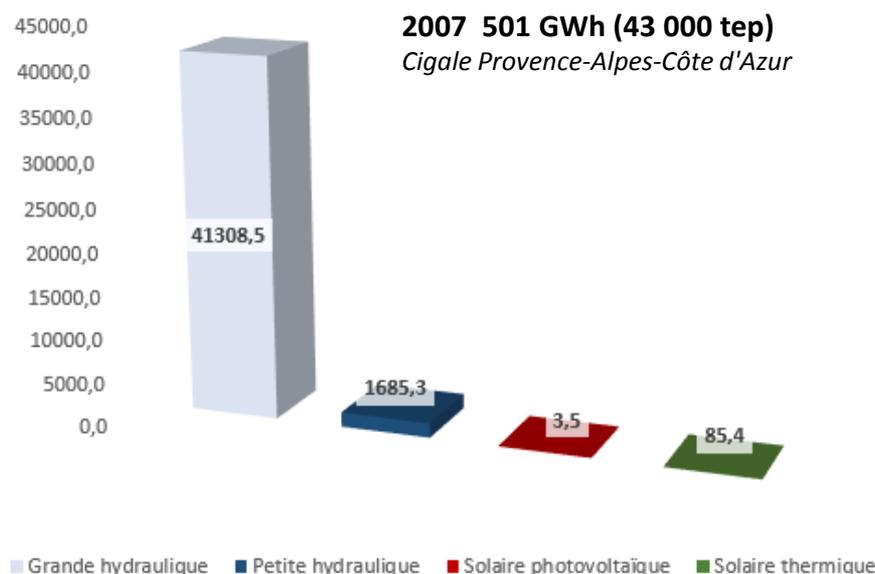
- **Les parts des transports et du résidentiel** dans les consommations d'énergie **restent prépondérantes**
- Une **légère** baisse des consommations finales, principalement portée **par le résidentiel** (-2 800 tep), **les transports** (-1 100 tep) et **l'industrie** (-680 tep)

Comment évoluent la consommation énergétique et les conditions de production d'énergies renouvelables ?

La production d'énergies renouvelables s'est développée et diversifiée

Données ORECA (observatoire régional de l'énergie, du climat et de l'air de PACA, BDD CIGALE, 2017)

- Une production d'énergies renouvelables de près de **806 GWh/an** La production d'EnR sur le territoire reste très largement liée à l'hydroélectricité
- Diversification : développement du solaire photovoltaïque et thermique, apparition du biogaz et des réseaux de chaleur

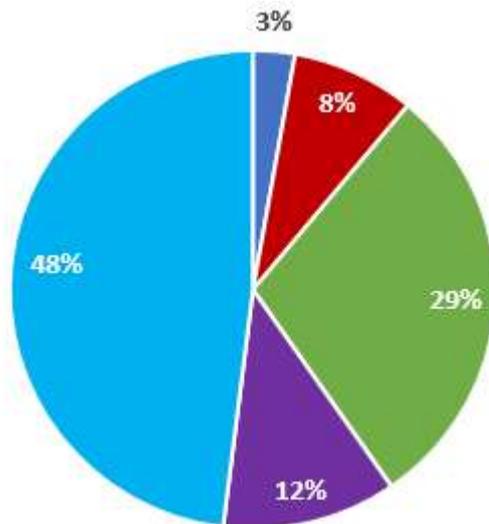


Comment évoluent les émissions de gaz à effet de serre ?

Emissions de gaz à effet de serre

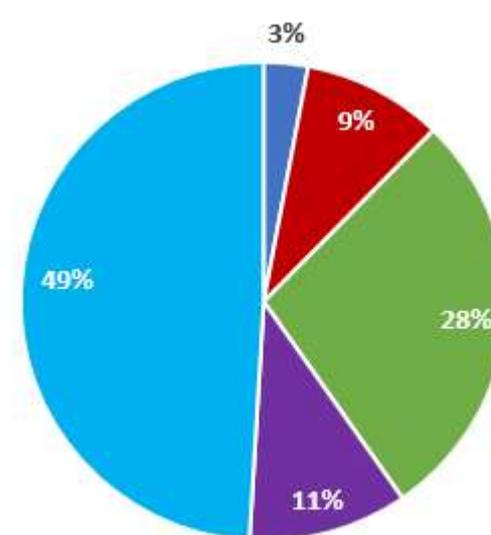
2007 426 kteq CO2

*Cigale Provence-Alpes-Côte d'Azur Consommation année 2077, version 2019 v6.1 **



2017 413 kteq CO2

Cigale Provence-Alpes-Côte d'Azur Consommation année 2017, version 2019 v6.1



- 3 %

- Agriculture, sylviculture et aquaculture hors UTCF
- Industrie manufacturière, traitement des déchets, construction
- Résidentiel
- Tertiaire, commercial et institutionnel
- Transports

Evolution 2007/2017

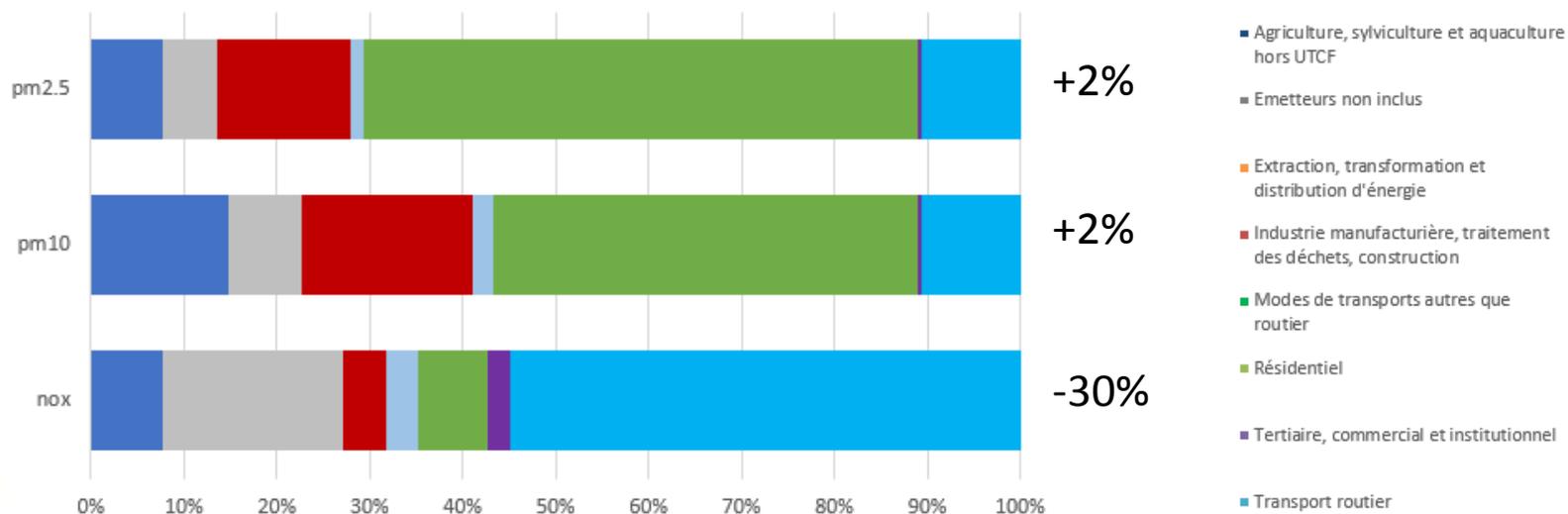
Agriculture, sylviculture et aquaculture hors UTCF	2,5%
Industrie manufacturière, traitement des déchets, construction	10,4%
Résidentiel	-7,4%
Tertiaire, commercial et institutionnel	-11,4%
Transports	-0,9%
Total général	-3%

- **Les parts des transports et du résidentiel restent prépondérantes.**
- Les émissions du secteur des transports se sont stabilisées
- **Une baisse** des émissions, principalement portée par le tertiaire et le résidentiel, qui reste **très légère et insuffisante** au regard des objectifs nationaux

Des émissions de polluants fortement liées aux secteurs des transports et du résidentiel

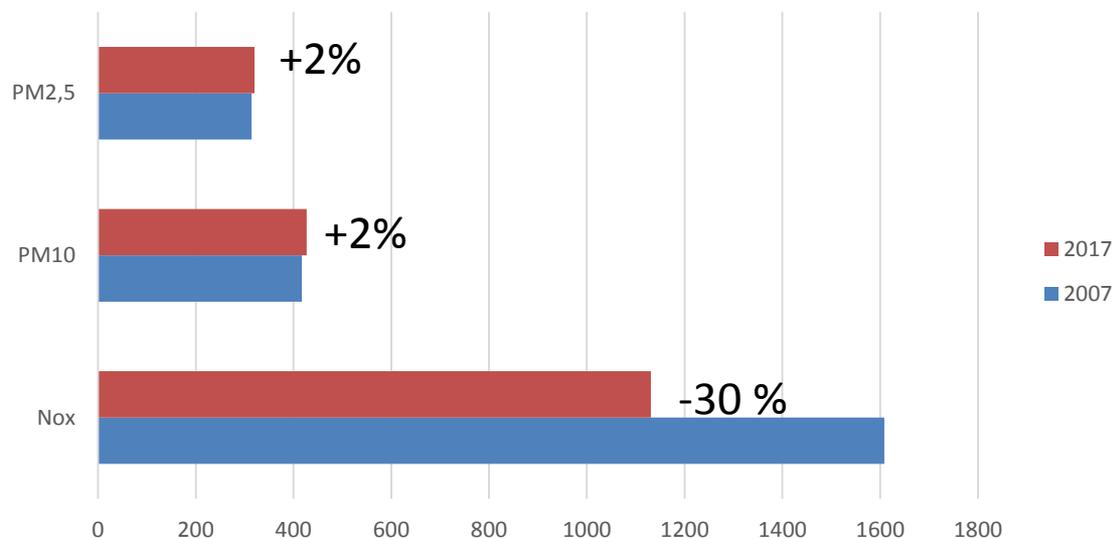
Données ORECA (observatoire régional de l'énergie, du climat et de l'air de PACA, BDD CIGALE, 2007 et 2017)

- **Les émissions de NOx diminuent depuis 2007 (-30%)** : une réduction importante pour les transports, l'agriculture et l'industrie. Les transports restent prépondérants
- **Les émissions de particules fines restent en légère augmentation (+2%)**, le secteur résidentiel responsable de plus de la moitié des émissions : des actions à mener sur les équipements anciens en chauffage bois



Production de polluants atmosphériques

Données ORECA (observatoire régional de l'énergie, du climat et de l'air de PACA, BDD CIGALE, 2007 et 2017)



- Des émissions de PM qui continuent à augmenter, essentiellement en lien avec le secteur résidentiel (particularité locale du fort recours au chauffage bois)
- Absence depuis 2017 de population exposée à des dépassements des valeurs réglementaires pour les NOx et particules fines
- Des dépassements de la valeur OMS pour les particules fines (Gap)
- L'ozone reste problématique mais n'est pas directement émis par l'homme

Bilan/évaluation du SCoT de l'Aire Gapençaise • Déplacements et environnement

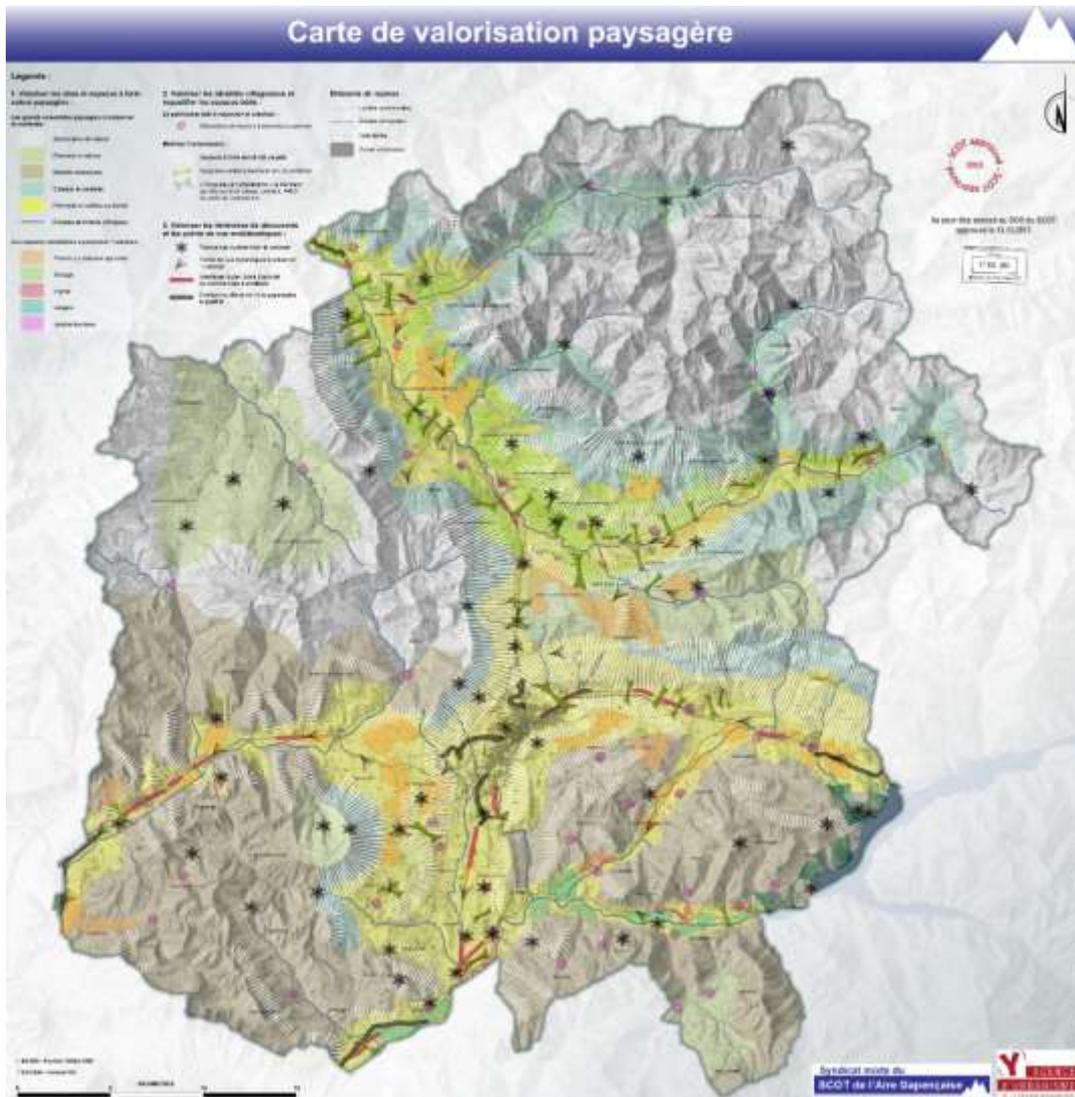
PAYSAGE

A quelles questions doit permettre de répondre le bilan ?

- Comment ont été traduits les différents attendus du SCoT en matière de paysage au sein des documents d'urbanisme ? coupures vertes, espaces identitaires, sites paysagers remarquables dans les documents d'urbanisme
- Comment évoluent les sites remarquables ? (ntmt CAUE)
- Quel a été le traitement des interfaces routières en entrées de villes et zones d'activités ?

Ce que dit le SCoT au sujet de la mise en valeur des paysages

Obj 1. « Valoriser les sites et espaces à forte valeur paysagère »



Les espaces identitaires à préserver / valoriser :

-  Plaines ou plateaux agricoles
-  Bocage
-  Vignes
-  Vergers
-  Jardins familiaux

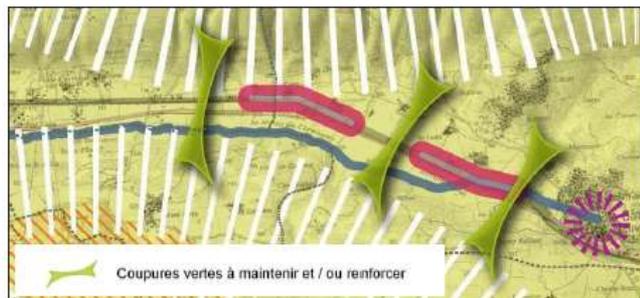


Ce que dit le SCoT au sujet de la mise en valeur des paysages

Obj 2. « *Valoriser les identités villageoises et requalifier les espaces bâtis* »

Maîtriser l'urbanisation :

-  Secteurs à forte sensibilité visuelle
-  Coupures vertes à maintenir et / ou renforcer
-  Coupures à l'urbanisation à maintenir



Exemples de coupures vertes le long de la RN94 (extrait de la carte du DOO paysage).

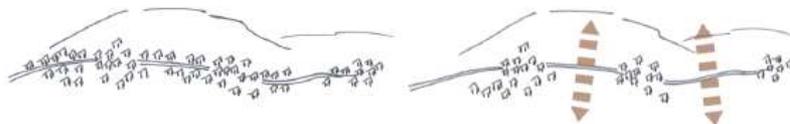


Schéma illustratif de coupures vertes.

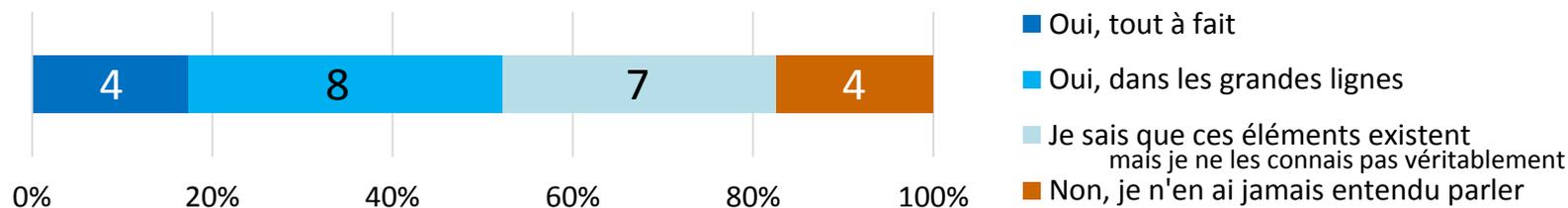


-  Interfaces route / zone d'activité ou commerciale à améliorer
-  Entrées de ville et de l'Aire Gapençaise à qualifier

Résultats de l'enquête auprès des communes concernant la mise en valeur des paysages

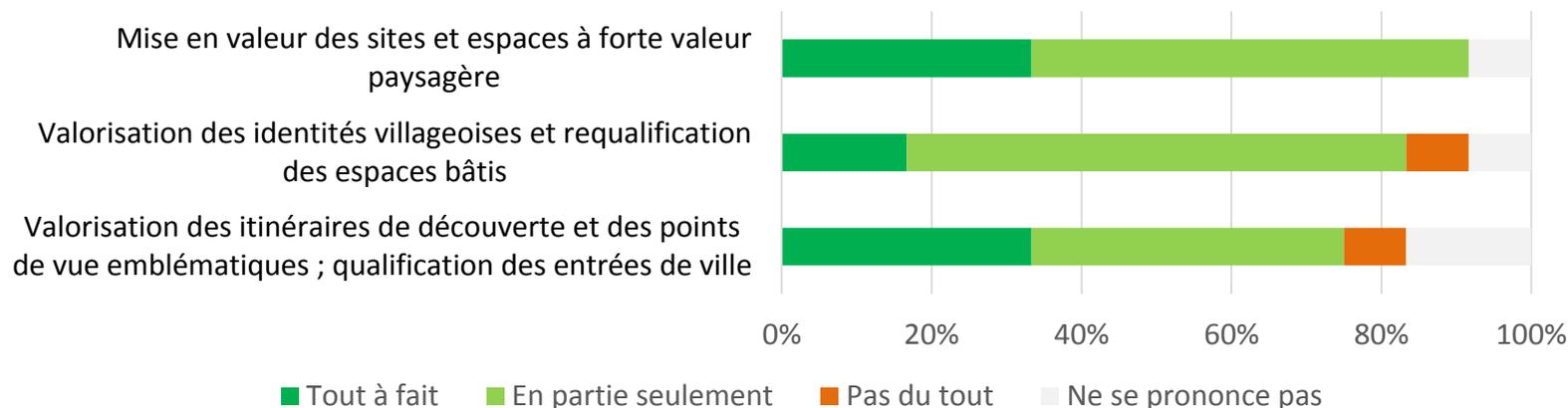
Avez-vous connaissance de la carte de valorisation paysagère et des principaux objectifs du SCoT qui sont relatifs à cet enjeu ?

23²⁶



Considérez-vous qu'au cours des 5 dernières années, les objectifs de valorisation paysagère énoncés par le SCoT ont été pris en considération dans les projets d'aménagement ?

12¹⁵



Estimez-vous que les objectifs de valorisation paysagère énoncés dans le SCoT répondent toujours aux enjeux des années à venir ?

12¹⁵

10 Oui 2 Non

Rappel : Les espaces "identitaires" (*lien avec partie agricole*)

✓ Issus du croisement d'enjeux agricoles et paysagers sur le territoire gapençais

✓ Tirés du diagnostic identifiant *les espaces agricoles comme fondement de l'identité du territoire et de la qualité des paysages (RP2, p106)*

✓ Concertés avec la profession agricole (Chambre d'Agriculture, SAFER, jeunes agriculteurs, etc.) lors d'ateliers au moment de l'élaboration du SCoT

➤ *Le Bocage du Champsaur et du Valgaudemar :*

Vaste ensemble agro-pastoral, le bocage du Champsaur, encore bien conservé, offre une structure paysagère unique dont l'intérêt en termes de paysage, de biodiversité et de gestion des eaux repose principalement sur la diversification des modes d'exploitation couplée à un maillage fonctionnel de haies.



➤ *Les plaines et plateaux agricoles :*



Ces espaces, ouverts grâce à un relief plus doux et une activité agricole qui les entretient, sont d'autant plus importants qu'ils permettent de préserver des vues dégagées et lointaines nécessaires pour appréhender le territoire dans toute sa diversité.

« Corréo, plateau cultivé à 1000 m, peu touché par les bétonneurs » (parole d'habitant)

➤ *Les plaines arboricoles et les vignes de la Durance :*

Structures paysagères marquant fortement le paysage, les vergers et les vignes présentent un intérêt paysager et patrimonial important. A ce titre, ils représentent des espaces identitaires pour le territoire.



Les vignes

- La préservation des paysages, au cœur de la mission des CAUE

La loi sur l'architecture du 3 janvier 1977 a confié aux CAUE la mission de promouvoir « la qualité architecturale des constructions et leur bonne insertion dans le site environnant ».

- Le territoire des Hautes-Alpes, un département où l'agriculture tient une place importante

L'enjeu de la construction / intégration des bâtiments agricoles est réel et doit être appréhendé positivement. Il s'agit d'aider, par diverses actions, conseils et outils l'agriculteur dans son installation ou dans le développement de son installation.



- Une action menée en partenariat avec la Chambre d'agriculture

Autres partenaires associés : *DDT 05, Syme 05, Fibois 04/05, La Maison Régionale de l'élevage, l'Ordre des Architectes, l'ADFP, l'association Bois des Alpes*



- Des outils développés et mis en place au service des agriculteurs

- une **communication renforcée**, par le CAUE 05 et la chambre d'agriculture, auprès des agriculteurs sur les permanences déjà existantes des architectes-conseil du CAUE (lieux : Serres, Briançon, Embrun, Gap)
- des **actions coordonnées** pour une participation à des événements divers à destination des agriculteurs (exemple : salon de l'élevage des 27 et 28 avril 2019...)
- l'élaboration de « **fiches conseil** » sur des thématiques diverses liées à l'installation et la rénovation (mener à bien son projet, les matériaux dans les constructions agricoles, urbanisme et installation agricole, construire avec le paysage, bâtir avec le solaire, à qui s'adresser ?)

- Des actions à venir en 2019-2020

- une **visite par an de bâtiment agricole** à destination des agriculteurs intéressés,
- une **permanence « agriculteurs » conjointe** (architecte du CAUE – architecte de la Maison de l'élevage) dans les locaux de la Chambre d'agriculture à Gap.

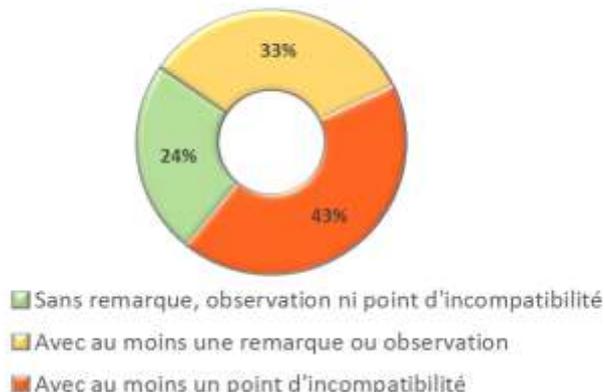


<https://www.caue05.com/batiments-agricoles>

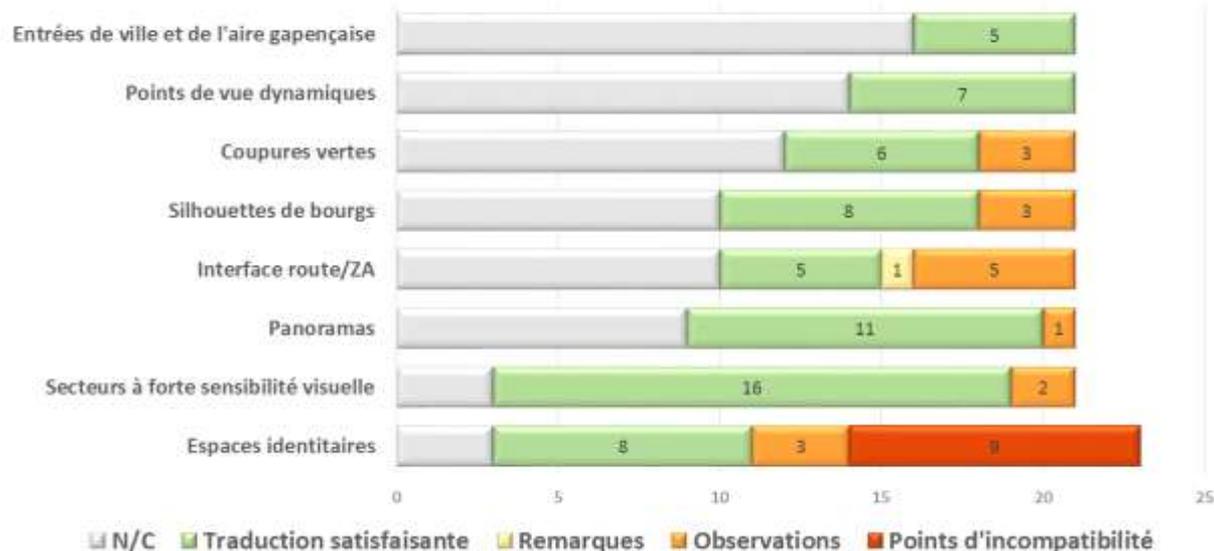
Traduction des objectifs du SCoT au sein des documents d'urbanisme

Traduction des objectifs de la carte "paysage" dans les documents d'urbanisme (PLU arrêtés)

Analyse des PLU arrêtés



Analyse des éléments de la carte "paysage" dans les PLU arrêtés

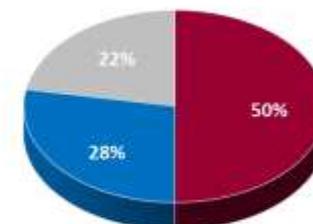


Traduction des objectifs du SCoT au sein des documents d'urbanisme

Traduction des objectifs de la carte "paysage" dans les documents d'urbanisme (PLU arrêtés)

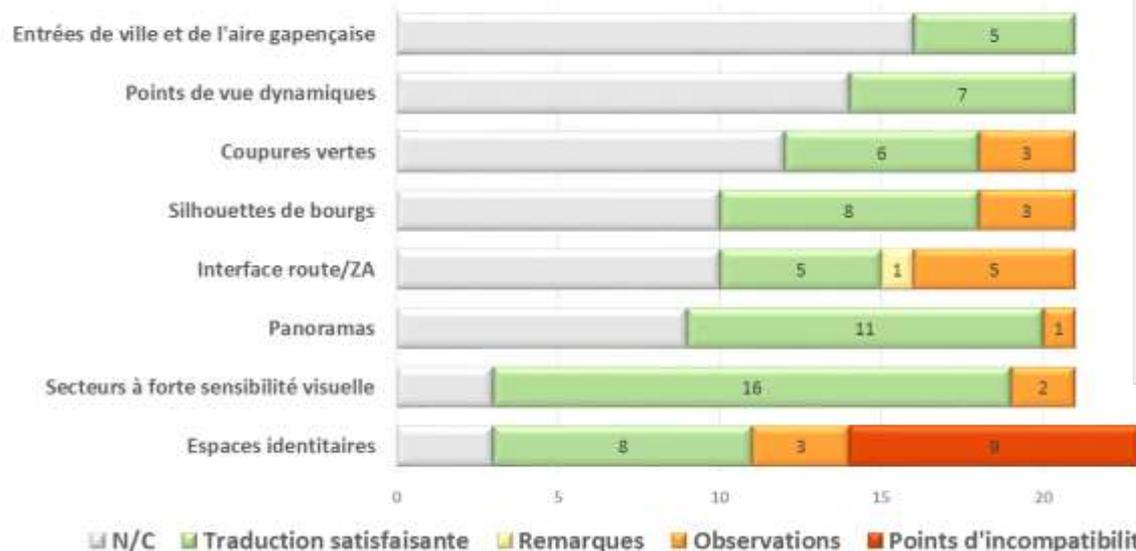


Prise en compte des remarques et observations

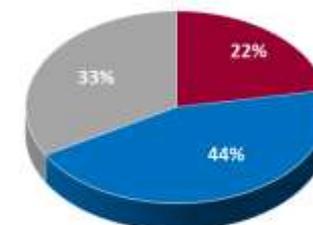


- Aucune modification apportée
- Prise en compte partielle ou totale de l'avis SCoT
- PLU en attente d'approbation

Analyse des éléments de la carte "paysage" dans les PLU arrêtés



Prise en compte des points d'incompatibilité



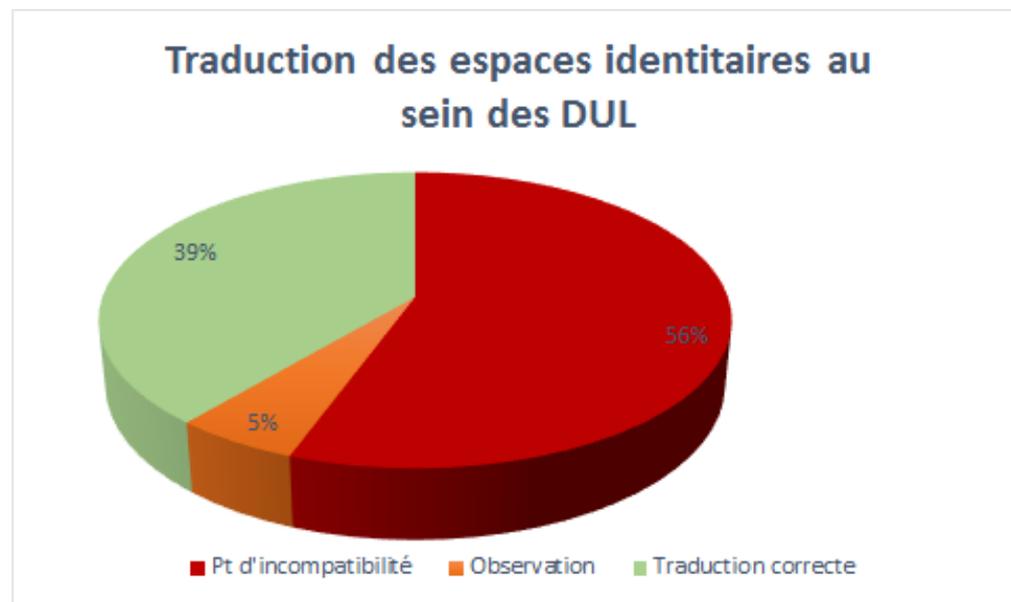
- Aucune modification apportée
- Prise en compte partielle ou totale de l'avis SCoT
- PLU en attente d'approbation

Quelle prise en compte des espaces identitaires dans les documents d'urbanisme locaux ?

Espaces agricoles et paysagers identitaires et documents d'urbanisme

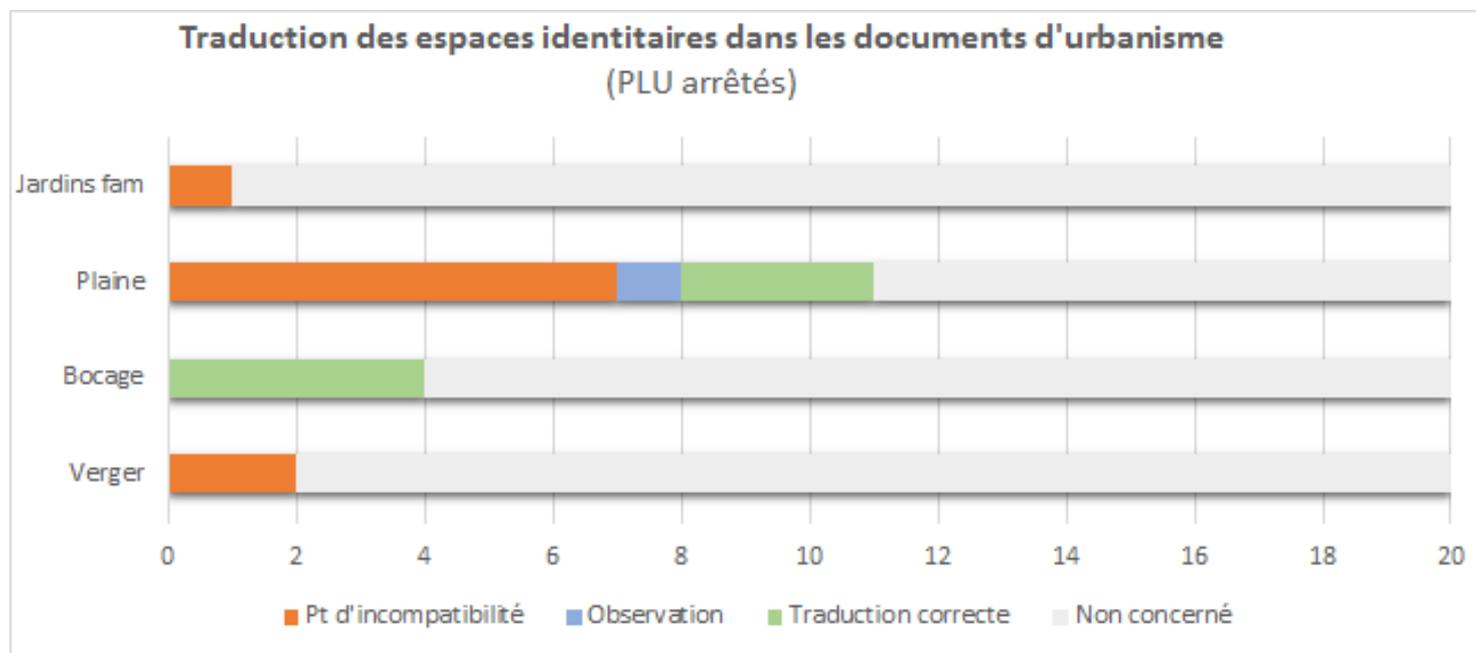
Sur les documents d'urbanisme arrêtés depuis l'approbation du SCoT :

- **90% des DUL** arrêtés sont concernés par 1 ou plusieurs espaces identitaires
- Parmi ceux concernés par les espaces identitaires :
 - **56 % font l'objet de points d'incompatibilité**
 - 5% font l'objet d'observation
 - **39% ont une traduction adaptée**

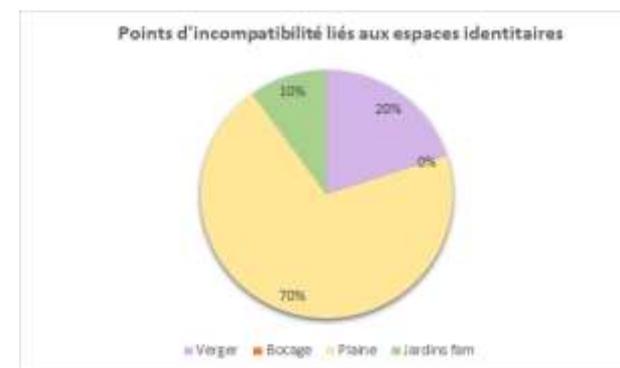


Quelle prise en compte des espaces identitaires dans les documents d'urbanisme locaux ?

Quels types d'espaces identitaires sont concernés ?



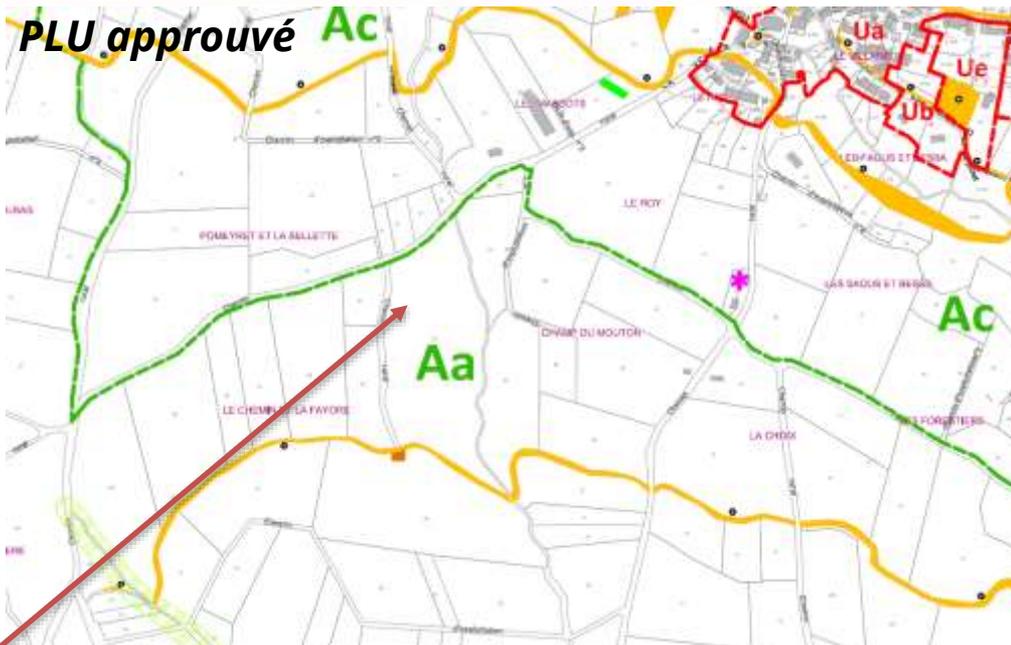
- Le bocage est l'espace identitaire **le mieux traduit** (*recommandations dans le DOO*) dans les DUL
- Les plaines/plateaux, devant être préservés y compris pour la profession agricole, font l'objet de **70% des points d'incompatibilité**



Comment ont été traduits les espaces identitaires ?

Traduction des espaces identitaires :

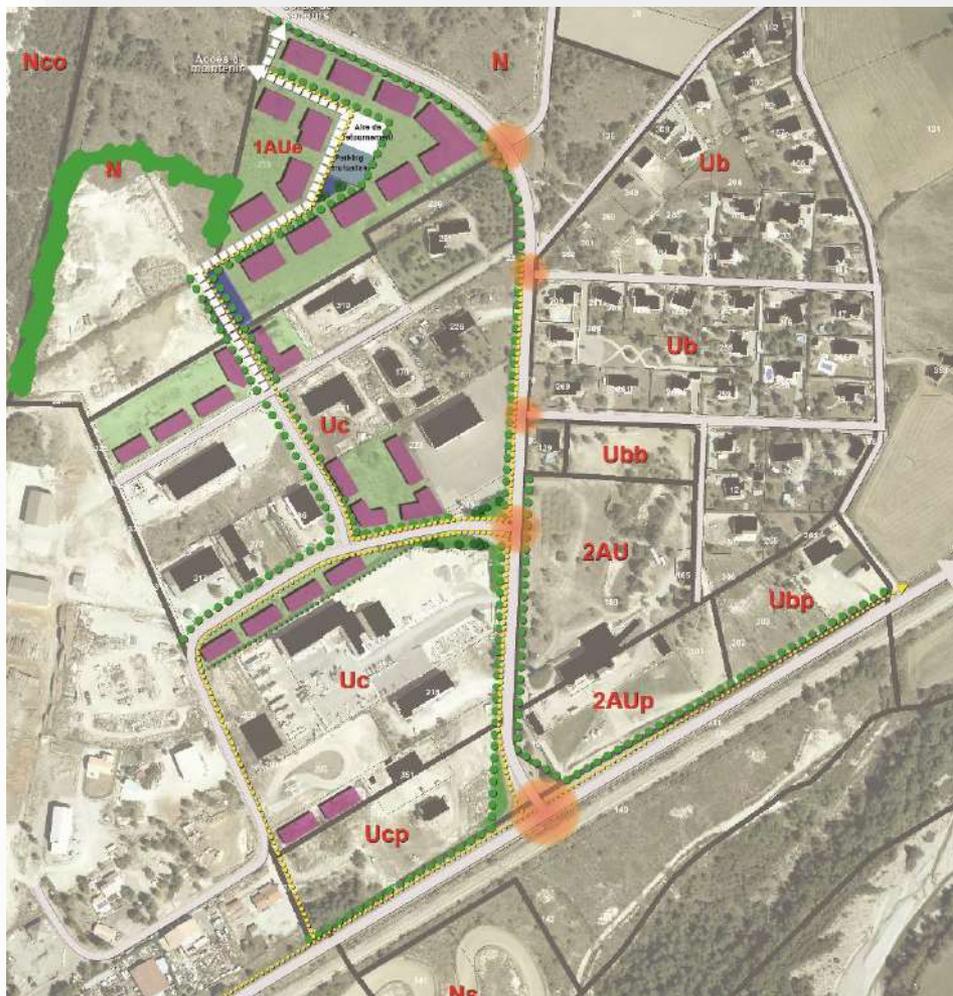
- Prise en compte totale ou partielle par le **zonage**



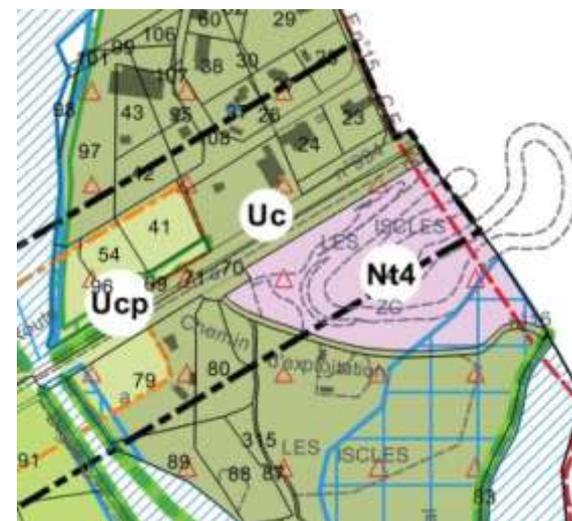
Quel a été le traitement des interfaces routières en entrées de villes et zones d'activités ?

Traduction des interfaces routes/ZA :

- Prise en compte par une **Orientation d'Aménagement et de Programmation**



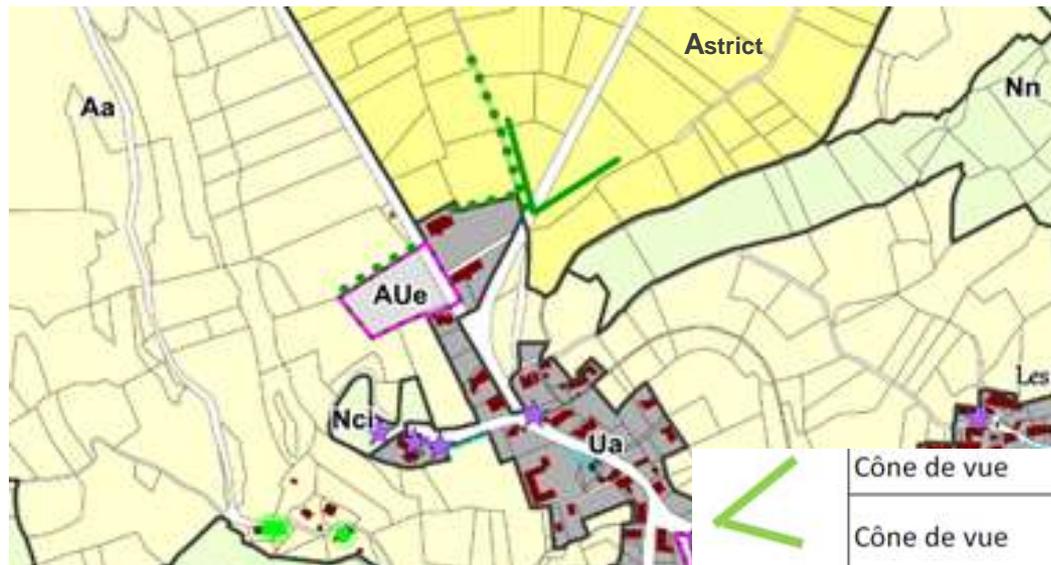
- Voir une prescription L151-23 (dans les cas où végétation existante)



- Toutefois rarement traduit spécifiquement dans les DUL

Traduction des points de vue dynamiques :

- Peu traduit en tant que tels ...
- Mais certains DUL intègrent des cônes de vue à préserver ou mobilisent des zonages limitant la constructibilité



Comment sont traduits les silhouettes de bourg ?

Traduction des silhouettes de bourg :

- Exemple de la "sensibilité" des silhouettes de bourg

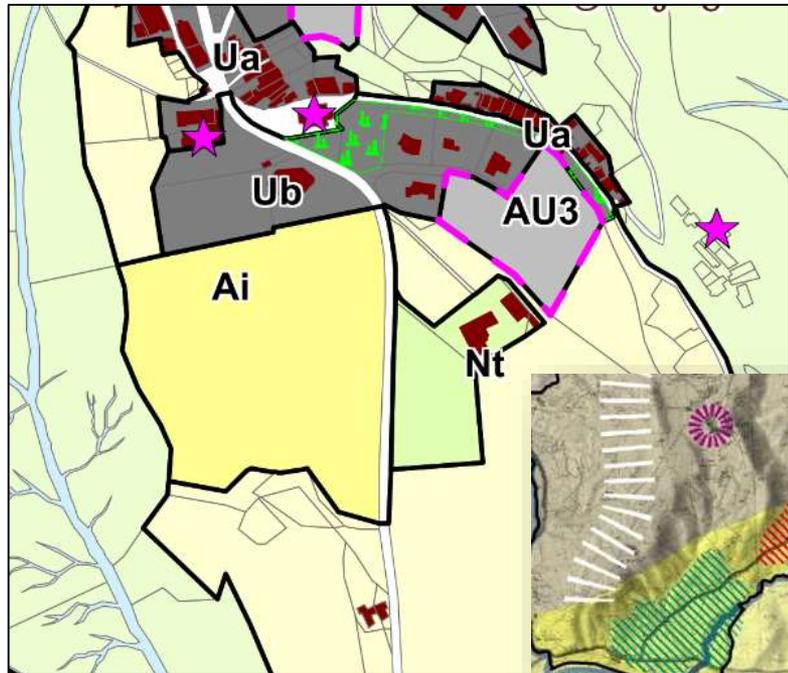


Schéma d'aménagement précisant les principales caractéristiques d'organisation spatiale du secteur



"Il est attendu un projet qui justifie une cohérence, un lien avec les volumétries, implantations et caractéristiques architecturales du centre ancien situé à proximité." (PLU arrêté)

- Silhouettes de bourgs, secteurs à forte sensibilité visuelle et panoramas :
 - Pas toujours traduit en tant que tels (quels outils ?)
 - ...mais constituent des leviers supplémentaires pour protéger des secteurs vulnérables
- Besoin d'aller plus loin ? (y compris en suivi ?)

Bilan/évaluation du SCoT de l'Aire Gapençaise • Déplacements et environnement

ECHANGES AVEC LA SALLE

Syndicat mixte du
SCO
de l'Aire Gapençaise

L'AGENCE
D'URBANISME DE LA RÉGION GRENOBLOISE


aupa
Agence d'Urbanisme Pays d'Aix-Durance

